

Groupe TMX Limitée

RAPPORT DE GESTION

Le 27 juillet 2023

Le présent rapport de gestion de Groupe TMX Limitée (le « Groupe TMX ») vise à permettre au lecteur d'évaluer notre situation financière et les changements importants qui s'y sont produits ainsi que notre performance financière, notamment nos liquidités et nos ressources en capital, pour le trimestre (le « deuxième trimestre de 2023 » ou le « T2 2023 ») et le semestre (le « premier semestre de 2023 » ou le « S1 2023 ») clos le 30 juin 2023, comparativement au trimestre (le « deuxième trimestre de 2022 » ou le « T2 2022 ») et au semestre (le « premier semestre de 2022 » ou le « S1 2022 ») clos le 30 juin 2022, ainsi qu'au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière de nos états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 et pour les trimestres et semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (les « états financiers intermédiaires »), de nos états financiers consolidés annuels audités pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 (les « états financiers ») et de notre rapport de gestion annuel de 2022.

Nos états financiers intermédiaires et le présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 sont déposés auprès des organismes de réglementation canadiens des valeurs mobilières et peuvent être consultés au www.tmx.com et au www.sedarplus.ca. Les mesures financières comprises dans ce rapport de gestion sont fondées sur les états financiers intermédiaires consolidés résumés qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et aux interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), pour la préparation d'états financiers intermédiaires, conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*, sauf indication contraire. Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'information financière adoptée au cours de l'exercice considéré.

Le 2 mai 2023, les actionnaires ont approuvé un fractionnement à raison de cinq pour une des actions ordinaires en circulation du Groupe TMX (le « fractionnement d'actions »). Le 13 juin 2023 (la « date de versement »), les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 juin 2023 (la « date de clôture des registres ») ont reçu quatre actions ordinaires additionnelles par action ordinaire détenue. La négociation des actions ordinaires sur une base rajustée en fonction du fractionnement a commencé le 14 juin 2023. Tous les nombres d'actions ordinaires et les montants par action, y compris les chiffres comparatifs, ont été ajustés pour refléter le fractionnement d'actions.

D'autres informations au sujet du Groupe TMX, y compris la notice annuelle, sont disponibles au www.tmx.com et au www.sedarplus.ca. Ce rapport de gestion ne reprend pas les renseignements figurant dans notre site Web.

INITIATIVES ET RÉALISATIONS

Formation de capital¹

Faciliter le financement des entreprises

En juin 2022, la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») a lancé une nouvelle initiative qui vise à faciliter le financement des entreprises dans le but d'accélérer l'évolution de son marché en cherchant des moyens d'abattre les obstacles et d'alléger les fardeaux restreignant l'accès au capital de risque public, d'élargir le bassin mondial d'émetteurs et d'investisseurs et de faire grandir l'ensemble de cet écosystème. Dans le cadre de la première étape de l'initiative, des commentaires détaillés ont été formulés par des émetteurs, des investisseurs, des conseillers et d'autres représentants de la communauté des parties prenantes sur la façon dont l'écosystème canadien du capital de risque public, unique en son genre, peut se mobiliser pour innover, s'adapter et évoluer au cours des prochaines années.

Prenant appui sur les précieux commentaires reçus de la communauté, la prochaine étape de l'initiative visant à faciliter le financement des entreprises, annoncée en juin 2023, précise les engagements que nous prenons pour les prochaines années. En plus de quatre engagements clés pour soutenir l'entrée des nouvelles sociétés et des nouveaux investisseurs dans notre écosystème, nous prenons six autres engagements conçus pour rehausser la position de la TSXV en tant que chef de file mondial du soutien à la prospérité des petites et moyennes sociétés ouvertes.

Engagements clés :

- Mise en place d'un processus innovateur d'inscription accélérée à la TSXV permettant d'accélérer sensiblement les délais d'inscription et de mobilisation des capitaux pour les nouveaux candidats qualifiés à l'inscription à la cote;
- Accélération de la transformation numérique en cours de la TSXV en offrant aux émetteurs un accès accru aux produits, services et ressources numériques;
- Lancement de TSXV Sandbox, initiative de stimulation de l'innovation et de soutien à l'inscription de sociétés ou de structures d'opération originales;
- Évaluation du besoin et de l'intérêt pour un marché nouveau et nettement différencié complémentaire afin d'offrir à de nouvelles catégories de sociétés en démarrage, de gestionnaires de catégories d'actifs non traditionnels et d'investisseurs un accès aux marchés publics.

Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe²

Service canadien de gestion des garanties

En mai 2023, nous avons annoncé notre collaboration avec Clearstream Banking S.A. (Clearstream), le dépositaire central de titres international du Deutsche Börse Group, pour le lancement du nouveau service canadien de gestion des garanties (le « SCGG »). Le SCGG est une solution novatrice qui permet d'optimiser et d'automatiser les garanties pour différents types d'expositions. La phase initiale du SCGG viendra appuyer les services nationaux de pensions sur titres tripartites, lesquels permettent d'automatiser les pensions à finalité espèces tout au long du cycle de vie des opérations afin de réaliser des gains d'efficacité, d'accroître la liquidité et de réduire le risque opérationnel. Le lancement de la phase initiale du SCGG est prévu au troisième trimestre de 2023, et celui-ci sera offert aux participants au marché canadien du financement garanti. La phase suivante, qui offrira des services de garanties tripartites aux fins de prêt de titres, de marge

¹ La rubrique *Formation de capital* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

² La rubrique *Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

de contrepartie centrale et d'autres expositions aux garanties, appuiera le passage du marché canadien au cycle de règlement à T+1 en 2024.

Alpha-X et Alpha DRK

En mars 2023, la Bourse Alpha TSX (« Alpha ») a publié une proposition visant à introduire deux nouveaux registres d'ordres sur Alpha : le premier registre, qui est visible, est également appelé « registre des ordres visible » (« Alpha-X »), et le second, qui est non visible, est également appelé « registre des ordres caché » (« Alpha DRK »). Sous réserve des approbations réglementaires, l'introduction des nouveaux registres d'ordres donnera lieu à des plateformes sur lesquelles le Groupe TMX peut lancer des solutions de négociation novatrices, telles que les ordres de type Smart Limit et les ordres Smart Peg, qui aident les clients à satisfaire à leurs obligations en matière d'exécution au meilleur cours.

TSX DRK

Nous continuons à avancer dans notre projet d'accroissement de l'offre sur le marché opaque de la Bourse de Toronto (la « TSX ») (« TSX DRK »), entamé en 2020. TSX DRK a réalisé d'importants gains dans ce segment du marché, accroissant sa part de marché de la négociation en continu de titres cotés à la TSX, qui est passée de 18 % en 2019 à 32 % au premier semestre de 2023. Nous poursuivrons nos projets d'expansion et nos investissements visant à entraîner une hausse de l'adoption par les utilisateurs, à lancer de nouvelles offres et à soutenir la croissance soutenue des parts de marché.

Prix

En avril 2023, les modifications aux prix des droits relatifs aux sessions de saisie d'ordres pour la TSX, la TSXV et Alpha sont entrés en vigueur, et nous nous attendons à une incidence positive de 1 % par rapport aux produits tirés de la négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe de 2022 sur une base annualisée.

Négociation et compensation de dérivés³

Transition au taux CORRA

La transition du taux Canadian Dollar Offered Rate (« taux CDOR ») au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« taux CORRA ») demeure prioritaire puisque la cessation intégrale du taux CDOR est prévue pour juin 2024. Nous poursuivons nos efforts en vue d'une transition harmonieuse du taux de référence des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (le « taux BAX ») au taux CORRA des contrats à terme, notamment en misant sur des produits et une structure de marché appropriés. Au cours du premier semestre de 2023, le volume moyen quotidien des contrats à terme de trois mois sur le taux CORRA (CRA) a été de 14 000 contrats par jour. L'intérêt en cours pour les contrats à terme sur le taux CORRA s'établissait à 323 000 contrats au 30 juin 2023, comparativement à 620 000 contrats pour le taux BAX.

Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse (SGPSA)⁴

Taux CORRA à terme

En janvier 2023, la Banque du Canada a annoncé que des efforts sont déployés pour élaborer un taux CORRA à terme qui sera déterminé à deux échéances, soit un mois et trois mois, de manière à le rendre disponible d'ici la fin du troisième trimestre de 2023. Le taux de référence CORRA à terme est un taux à terme prospectif qui remplacera le taux CDOR pour les prêts et les couvertures connexes fondées sur des produits dérivés et qui s'appuiera sur les opérations et les cours acheteur et vendeur des contrats à terme sur le taux CORRA négociés à la Bourse de Montréal. Le taux CORRA à terme sera calculé et administré, sous réserve de toutes les approbations requises des autorités de réglementation, par CanDeal

³ La rubrique *Négociation et compensation de dérivés* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

⁴ La rubrique *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

Benchmark Administration Services Inc. (« CGAS »), l'administrateur du taux de référence, tandis que TMX Datalinx s'occupera de l'octroi de licences et de la diffusion. Le partenariat avec CBAS aux fins de la fourniture du taux de référence CORRA à terme marque une autre étape du développement de notre stratégie relative aux indices et aux taux de référence ainsi que de notre contenu de base supplémentaire.

Transaction visant SigmaLogic

En février 2023, nous avons acquis le contrôle de SigmaLogic Inc. (« SigmaLogic »), propriétaire de LOGICLY (anciennement, ETFLogic), une société de technologie financière établie aux États-Unis. Il s'agit d'un important fournisseur d'outils d'analyse et de gestion de portefeuille au sein du secteur de la gestion de patrimoine et auprès des émetteurs de fonds d'investissement. Cet investissement faisait suite à l'acquisition de la participation minoritaire du Groupe TMX en février 2022 et au lancement en janvier 2021 de TMX LOGICLY⁵, une plateforme de recherche et d'analyse conjointe.

À la suite de notre investissement stratégique dans VettaFi Holdings LLC (« VettaFi »), nous sommes arrivés à la conclusion que l'offre de LOGICLY compléterait et renforcerait l'offre client mondiale de VettaFi et accroîtrait la valeur de la relation commerciale existante entre TMX Datalinx et VettaFi.

Le 21 avril 2023, Groupe TMX a vendu la totalité de sa participation dans SigmaLogic à VettaFi en échange d'actions ordinaires supplémentaires de VettaFi, faisant ainsi passer notre participation de 21,3 % à 22,3 %. La vente a donné lieu à un profit de 1,0 million de dollars américains (1,3 million de dollars canadiens) qui est pris en compte au poste *Autres produits* dans les états consolidés du résultat net.

Investissement dans VettaFi

En janvier 2023, nous avons procédé à un investissement stratégique dans VettaFi et avons conclu avec celle-ci une entente commerciale. VettaFi est une société fermée établie aux États-Unis qui se spécialise dans la collecte et l'analyse de données, la création d'indices, la distribution numérique et le leadership éclairé. VettaFi a conçu une plateforme évolutive de pointe fondée sur les données qui permet d'informer et d'outiller les conseillers financiers, les gestionnaires d'actifs et les investisseurs institutionnels d'aujourd'hui. L'entente commerciale avec VettaFi permettra d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie mondiale du Groupe TMX en matière d'indices et d'accroître la profondeur et la valeur des services d'analyse fondée sur les données à l'intention de nos clients de par le monde. Le Groupe TMX a acquis 21,3 % des actions ordinaires de VettaFi pour la somme de 175 millions de dollars américains (234 millions de dollars). L'acquisition a été financée en partie par le programme de papier commercial, un montant d'environ 200 millions de dollars ayant été émis initialement. Le 21 avril 2023, Groupe TMX a augmenté sa participation dans VettaFi à 22,3 % en échange de la totalité de sa participation dans SigmaLogic.

En avril 2023, VettaFi a acquis ROBO Global LLC (« ROBO Global »), une société d'indices et de recherche axée sur les indices des secteurs de la robotique, de l'intelligence artificielle et des technologies de la santé. La gamme complète de solutions indicielles de VettaFi couvre désormais plus de 17 milliards de dollars en FNB et autres instruments de placement.

Transaction visant Wall Street Horizon

En novembre 2022, nous avons fait l'acquisition de Wall Street Horizon, Inc. (« WSH »), fournisseur de solutions de pointe exclusives et de grande qualité établi aux États-Unis. WSH offre aux négociateurs, aux gestionnaires de portefeuille, aux professeurs et chercheurs et à d'autres intervenants des données historiques et prospectives de plus en plus volumineuses sur les événements de marché de sociétés, notamment les dates de publication des résultats, de versement de dividendes, d'échéance des options et les fractionnements et les scissions, ainsi qu'un large éventail de colloques destinés aux investisseurs. WSH assure le suivi de quelque 9 000 sociétés inscrites en bourse aux quatre coins de la planète et offre plus de 40 types d'événements de marché.

⁵ TMX est une marque de commerce de TSX Inc. et LOGICLY est une marque de commerce de SigmaLogic Inc. et est utilisée sous licence.

Mise à jour sur la modernisation de la plateforme de compensation CDS⁶

Le projet de modernisation de la CDS comprend le remplacement de certains systèmes patrimoniaux additionnels de la CDS, dont ceux servant à la compensation et au règlement, ainsi qu'une initiative de portée accrue visant les systèmes de paiement des droits et privilèges. Depuis le début du projet de modernisation, nous avons effectué des dépenses d'investissement de 43,8 millions de dollars à la clôture de 2019, de 27,8 millions de dollars en 2020, de 21,0 millions de dollars en 2021, de 19,5 millions de dollars en 2022 et de 9,8 millions de dollars pour le premier semestre de 2023. Les coûts liés à ce projet sont pris en compte dans le poste *Entrée aux locaux, au matériel et aux immobilisations incorporelles* du tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices 2019, 2020, 2021 et 2022 et pour le premier semestre de 2023.

Au premier trimestre de 2023, la date d'adoption de l'abrègement du cycle de règlement standard de deux (T+2) à un jour (T+1) a été finalisée et communiquée par les autorités de réglementation canadiennes en collaboration avec les participants du secteur. En raison du passage à T+1 et compte tenu du fait qu'il s'agit d'une priorité du marché, il a été décidé de reporter la mise en œuvre de la modernisation des services de postnégociation après le passage du secteur à T+1, ce qui est actuellement prévu pour mai 2024. Nous prévoyons désormais que le lancement révisé aura lieu au quatrième trimestre de 2024. Toutefois, ce calendrier pourrait être modifié en cas de retard important dans la mise en œuvre du cycle de règlement T+1. Dans l'ensemble, nous prévoyons engager des dépenses d'investissement de l'ordre de 130 à 140 millions de dollars dans le cadre du projet de modernisation de la CDS. Nous continuerons de fournir des mises à jour quant à nos estimations visant les dépenses d'investissement et le calendrier au fur et à mesure de la progression de ce projet complexe.

CONJONCTURE ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ⁷

Le resserrement monétaire visant à endiguer les pressions inflationnistes s'est poursuivi au premier semestre de 2023. La moyenne de l'indice CBOE Volatility Index (le « VIX ») s'est établie à 18,6 pour le semestre clos le 30 juin 2023, contre 26,4 pour le semestre clos le 30 juin 2022. Globalement, les volumes de négociation de titres de participation au Canada ont diminué de 22 % au premier semestre de 2023 en regard du premier semestre de 2022⁸. Pour l'ensemble de nos marchés de titres de participation, les volumes globaux de négociation ont diminué de 22 % pour le premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022, les volumes de négociation à la TSX, à la Bourse de croissance TSXV (la « TSXV ») et à Alpha ayant diminué de 20 %, de 21 % et de 38 %, respectivement. À la MX, le volume de négociation des contrats dérivés canadiens a augmenté de 13 % pour le premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022. Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, nous avons constaté une augmentation du volume de négociation des contrats à terme de taux d'intérêt à court terme, des options sur actions et des contrats à terme sur obligations de deux et de cinq ans, contrebalancée en partie par la baisse du volume de négociation de contrats à terme sur actions.

À la TSX, le montant total des capitaux réunis dans le cadre de financements a diminué de 54 % entre le semestre clos le 30 juin 2022 et le semestre clos le 30 juin 2023, et le nombre total de financements a diminué de 25 % pour cette même période. À la TSXV (y compris le marché NEX), le montant total des capitaux réunis dans le cadre de financements a diminué de 34 %, tandis que le nombre total de financements a augmenté de 1 % pour le premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022.

Le 12 juillet 2023, la Banque du Canada (la « Banque ») a annoncé qu'elle relevait le taux cible du financement à un jour pour le porter à 5 %, le taux officiel d'escompte s'établissant à 5¼ %, et le taux de rémunération des dépôts, à 5 %. De même, la Banque poursuit sa politique de resserrement quantitatif. À l'échelle mondiale, l'inflation descend sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et du taux d'augmentation des prix des biens. Cependant, la robustesse de la demande

⁶ La rubrique *Mise à jour sur la modernisation de la plateforme de compensation CDS* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

⁷ La rubrique *Conjoncture et perspectives du marché* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

⁸ Source : Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») (compte non tenu des applications intentionnelles, y compris tous les titres de participation au Canada).

et les tensions sur les marchés du travail entraînent des pressions inflationnistes persistantes dans le secteur des services. La croissance économique a été plus forte que prévu, surtout aux États-Unis, où les dépenses des consommateurs et des entreprises ont été d'une résilience surprenante. Les conditions financières mondiales se sont resserrées, et les rendements obligataires en Amérique du Nord et en Europe s'inscrivent en hausse, les grandes banques centrales indiquant que de nouvelles augmentations de taux d'intérêt pourraient être nécessaires pour combattre l'inflation. La Banque prévoit une croissance mondiale de 2,8 % cette année, de 2,4 % en 2024 et de 2,7 % en 2025⁹.

L'économie canadienne a été plus vigoureuse que prévu, la demande ayant affiché un plus fort dynamisme. La croissance de la consommation a été élevée, atteignant 5,8 % au premier trimestre. Même si la Banque s'attend à ce que la consommation ralentisse face aux hausses cumulatives de taux d'intérêt, les données récentes – y compris sur les ventes au détail – indiquent que la demande excédentaire pourrait persister plus longtemps qu'anticipé. À mesure que les effets des taux d'intérêt plus élevés continueront de se faire sentir dans l'économie, la croissance économique devrait ralentir pour avoisiner 1 % en moyenne durant la seconde moitié de 2023 et la première de 2024. Cela implique une croissance du produit intérieur brut réel de 1,8 % en 2023 et de 1,2 % en 2024. L'économie commencera à afficher une modeste offre excédentaire au début de l'an prochain, jusqu'à ce que la croissance s'accélère et passe à 2,4 % en 2025¹⁰.

L'inflation au Canada a diminué pour s'établir à 3,4 % en mai. Ce recul considérable par rapport au sommet de 8,1 % atteint l'été dernier est une bonne nouvelle. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) a baissé généralement comme prévu jusqu'à présent cette année, reflétant davantage les prix plus bas de l'énergie qu'une diminution de l'inflation sous-jacente. D'après la projection du *Rapport sur la politique monétaire* de juillet, l'inflation mesurée par l'IPC devrait tourner autour de 3 % pour l'année à venir, puis baisser graduellement et atteindre 2 % au milieu de 2025. Ce retour à la cible est plus tardif que dans les projections de janvier et d'avril. Le Conseil de direction reste préoccupé par le risque que la progression vers la cible de 2 % puisse stagner, ce qui viendrait compromettre le rétablissement de la stabilité des prix¹¹.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Mesures non conformes aux PCGR

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR¹², tandis que le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le TCAC du résultat ajusté par action sont des ratios non conformes aux PCGR¹³, et ils n'ont pas de sens normalisé conformément aux PCGR. En conséquence, il est peu probable que ces mesures puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

La direction a recours à ces mesures, qui excluent certains éléments, car elle considère que cette approche offre aux investisseurs une meilleure analyse de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier, y compris, dans certains cas, de notre capacité à générer de la trésorerie. La direction a recours à ces mesures également pour évaluer la performance de manière plus efficace au fil du temps, et le fait d'exclure ces éléments facilite les comparaisons d'une période à une autre. Le fait d'exclure certains éléments ne signifie pas qu'ils sont de nature non récurrente ou qu'ils ne sont pas utiles aux investisseurs.

⁹ Source : Extrait du communiqué du 12 juillet 2023 de la Banque du Canada.

¹⁰ Source : Extrait du communiqué du 12 juillet 2023 de la Banque du Canada.

¹¹ Source : Extrait du communiqué du 12 juillet 2023 de la Banque du Canada.

¹² Selon le sens attribué dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*.

¹³ Selon le sens attribué dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*.

Le résultat ajusté par action, le résultat ajusté dilué par action et le bénéfice net ajusté servent à présenter la performance financière continue d'une période à une autre, exclusion faite d'un certain nombre d'ajustements présentés aux rubriques *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022* et *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022*.

Nous avons également présenté le TCAC du RPA ajusté à long terme à titre d'objectif financier, soit le taux de croissance du résultat ajusté dilué par action au fil du temps, exclusion faite des ajustements qui touchent le caractère comparable du RPA ajusté d'une période à l'autre, notamment ceux indiqués aux rubriques *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022* et *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022*. Le TCAC du RPA ajusté est fondé sur les hypothèses présentées à la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective – Hypothèses relatives aux objectifs financiers à long terme*.

De même, nous présentons le ratio de distribution des dividendes fondé sur les dividendes versés divisés par le résultat ajusté par action comme une mesure de la capacité du Groupe TMX à verser des dividendes, à l'exclusion d'un certain nombre d'ajustements décrits aux rubriques *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022* et *Rapprochement du bénéfice net ajusté et du résultat ajusté par action du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022*.

Le ratio dette-BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux PCGR définie comme le total de la dette à long terme et de la dette arrivant à échéance dans un délai d'un an divisé par le BAIIA ajusté. Le BAIIA ajusté est calculé comme le bénéfice net excluant les charges d'intérêts, les charges d'impôt, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, les coûts liés aux transactions, les coûts d'intégration, les produits (pertes) ponctuels et d'autres éléments importants qui ne reflètent pas les activités commerciales sous-jacentes du Groupe TMX.

Comparaison du trimestre clos le 30 juin 2023 (deuxième trimestre de 2023 ou T2 2023) et du trimestre clos le 30 juin 2022 (deuxième trimestre de 2022 ou T2 2022)¹⁴

L'information qui suit porte sur les états financiers du Groupe TMX pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement au deuxième trimestre de 2022.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T2 2023	T2 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Produits	306,2 \$	285,1 \$	21,1 \$	7 %
Charges d'exploitation	159,4	147,8	11,6	8 %
Bénéfice d'exploitation	146,8	137,3	9,5	7 %
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	97,3	92,1	5,2	6 %
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ¹⁵	107,1	105,3	1,8	2 %
Résultat par action				
De base	0,35	0,33	0,02	6 %
Dilué	0,35	0,33	0,02	6 %
Résultat ajusté par action ¹⁶				
De base	0,38	0,38	0,00	0 %
Dilué	0,38	0,38	0,00	0 %
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	172,7	152,0	20,7	14 %

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et résultat par action

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'est chiffré à 97,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, ou 0,35 \$ par action ordinaire de base et après dilution, contre 92,1 millions de dollars, ou 0,33 \$ par action ordinaire de base et après dilution, pour le deuxième trimestre de 2022. L'augmentation du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX rend compte de la hausse de 9,5 millions de dollars du bénéfice d'exploitation entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023, du fait de l'augmentation de 21,1 millions de dollars des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de 11,6 millions de dollars des charges d'exploitation. L'augmentation des produits entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023 tient compte d'un montant de 1,8 million de dollars lié à WSH ainsi que de la hausse des produits des secteurs Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse et Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX), facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des droits d'inscription, des volumes de négociation de titres de participation et des produits provenant de BOX. L'augmentation des charges comprenait des charges d'environ 2,6 millions de dollars au titre de SigmaLogic (acquisition du contrôle le 16 février 2023

¹⁴ Le Groupe TMX a effectué un fractionnement à raison de cinq pour une de ses actions ordinaires en circulation (le « fractionnement d'actions ») avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 juin 2023. Tous les nombres d'actions ordinaires et les montants par action qui figurent dans le présent rapport de gestion, y compris les chiffres comparatifs, ont été ajustés pour refléter le fractionnement d'actions.

¹⁵ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

¹⁶ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

et dessaisissement le 21 avril 2023) et de WSH (acquise le 9 novembre 2022), dont une tranche d'environ 0,4 million de dollars se rapportait à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises de WSH et une tranche d'environ 0,1 million de dollars se rapportait à des charges liées aux acquisitions et coûts connexes en lien avec SigmaLogic. Les charges ont également augmenté en raison de la hausse des effectifs et des coûts salariaux, des frais juridiques, des frais de marketing et des coûts liés aux commandites. Cette hausse a été quelque peu contrebalancée par les charges de 5,0 millions de dollars engagées au deuxième trimestre de 2022 relativement à AST Canada et à Ventriks, dont une tranche d'environ 4,9 millions de dollars se rapportait aux coûts d'intégration d'AST Canada et une tranche de 0,1 million de dollars se rapportait à des charges liées aux acquisitions et coûts connexes en lien avec Ventriks.

L'augmentation du résultat par action est aussi attribuable en partie à la baisse du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au deuxième trimestre de 2023 en regard du deuxième trimestre de 2022.

Rapprochement du bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX¹⁷ et du résultat ajusté par action¹⁸ du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022¹⁹

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX avec le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat par action avec le résultat ajusté par action. Les résultats financiers ont été ajustés de manière à rendre compte des éléments suivants :

1. Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles du deuxième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2023 liées à la transaction Maple de 2012 (TSX, TSXV, MX, CDS, Alpha et Shorcan), à Compagnie Trust TSX, à Trayport (y compris VisoTech et Tradesignal), à AST Canada, à BOX et à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à WSH au deuxième trimestre de 2023. Ces coûts sont une composante du poste *Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*.
2. Les coûts d'intégration découlant de l'intégration d'AST Canada au deuxième trimestre de 2022. Ces coûts sont inclus dans les postes *Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*, *Rémunération et avantages* et *Frais de vente et charges générales et administratives*.
3. Les coûts liés aux acquisitions et coûts connexes pour le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023 se rapportent à la transaction visant SigmaLogic (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence avant l'acquisition du contrôle en février 2023 et qui a fait l'objet d'un dessaisissement en avril 2023). Le deuxième trimestre de 2022 comprend aussi des coûts connexes à l'acquisition de la participation dans Ventriks (juin 2022). Ces coûts sont inclus dans les postes *Frais de vente et charges générales et administratives* et *Rémunération et avantages*.
4. Le profit découlant de la vente de la totalité de notre participation dans SigmaLogic à VettaFi (le 21 avril 2023), déduction faite des coûts liés au dessaisissement. Ce profit est inclus dans le poste *Autres produits*, tandis que les coûts sont inclus dans le poste *Frais de vente et charges générales et administratives*.
5. Le profit lié à la juste valeur de la contrepartie éventuelle, qui rend compte de la réduction du passif au titre de la clause d'indexation sur le résultat repris dans le cadre de l'acquisition de WSH. Ce profit est inclus dans le poste *Charges financières nettes*.

¹⁷ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

¹⁸ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

¹⁹ Le Groupe TMX a effectué un fractionnement à raison de cinq pour une de ses actions ordinaires en circulation (le « fractionnement d'actions ») avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 juin 2023. Tous les nombres d'actions ordinaires et les montants par action qui figurent dans le présent rapport de gestion, y compris les chiffres comparatifs, ont été ajustés pour refléter le fractionnement d'actions.

(en millions de dollars) (non audité)	Avant impôt		Impôt		Après impôt			
	T2 2023	T2 2022	T2 2023	T2 2022	T2 2023	T2 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX					97,3 \$	92,1 \$	5,2 \$	6 %
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :								
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁰	15,0	14,2	3,2	4,7	11,8	9,5	2,3	24 %
Coûts d'intégration ²¹	—	4,9	—	1,3	—	3,6	(3,6)	(100) %
Coûts d'acquisition et coûts connexes ²²	0,1	0,1	—	—	0,1	0,1	—	0 %
Profit sur la vente de SigmaLogic, déduction faite des coûts liés au dessaisissement ²³	(1,2)	—	0,2	—	(1,0)	—	(1,0)	s. o.
Profit lié à la juste valeur de la contrepartie éventuelle ²⁴	(1,1)	—	—	—	(1,1)	—	(1,1)	s. o.
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ²⁵					107,1 \$	105,3 \$	1,8	2 %

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX a augmenté de 2 %, passant de 105,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 à 107,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 en raison surtout de la hausse des produits, atténuée par les charges d'exploitation plus élevées, et la charge d'impôt sur le résultat plus importante.

²⁰ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal aux deuxièmes trimestres de 2022 et de 2023 et WSH au deuxième trimestre de 2023.

²¹ Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) au deuxième trimestre de 2022.

²² Les deuxièmes trimestres de 2022 et de 2023 comprennent les coûts liés à la transaction visant SigmaLogic (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence avant l'acquisition du contrôle en février 2023 et qui a fait l'objet d'un dessaisissement le 21 avril 2023). Le deuxième trimestre de 2022 comprend les coûts liés à l'acquisition de Ventriks. Voir la rubrique *Initiatives et réalisations* pour obtenir davantage de renseignements.

²³ Profit découlant de la vente de SigmaLogic (le 21 avril 2023). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations – SGPSA – Transaction visant SigmaLogic* pour obtenir davantage de renseignements.

²⁴ Pour obtenir plus d'informations, voir l'analyse à la rubrique *Informations supplémentaires – Charges financières nettes*.

²⁵ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

(non audité)	T2 2023		T2 2022	
	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat par action	0,35 \$	0,35 \$	0,33 \$	0,33 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁶	0,04	0,04	0,04	0,04
Profit lié à la juste valeur de la contrepartie éventuelle ²⁷	(0,01)	(0,01)	—	—
Coûts d'intégration ²⁸	—	—	0,01	0,01
Résultat ajusté par action ²⁹	0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	278 562 112	279 435 541	279 328 560	280 620 575

Le résultat ajusté dilué par action est demeuré stable à 0,38 \$ au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022, ce qui reflète l'augmentation du bénéfice d'exploitation et la baisse du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023, contrebalancées par la charge d'impôt sur le résultat plus élevée.

Produits

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Formation de capital	81,1 \$	73,4 \$	7,7 \$	10 %
Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	56,6	58,8	(2,2)	(4) %
Négociation et compensation de dérivés	63,8	64,1	(0,3)	0 %
Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	104,7	88,8	15,9	18 %
	306,2 \$	285,1 \$	21,1 \$	7 %

Les produits se sont chiffrés à 306,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 21,1 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à ceux de 285,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, par suite des hausses des produits des secteurs *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse*, *Formation de capital* et *Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)*, en partie neutralisées par des baisses pour le secteur *Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe* et une diminution de 1,9 million de dollars des produits provenant de BOX. L'augmentation au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022 tient compte de produits de 1,8 million de dollars provenant de WSH (entreprise acquise le 9 novembre 2022). Compte non tenu des produits provenant de WSH, les produits ont augmenté de 7 % au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022.

²⁶ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal aux deuxièmes trimestres de 2022 et 2023 et WSH au deuxième trimestre de 2023.

²⁷ Pour obtenir plus d'informations, voir l'analyse à la rubrique *Informations supplémentaires – Charges financières nettes*.

²⁸ Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) au deuxième trimestre de 2022.

²⁹ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*. Les éléments *Coûts liés aux acquisitions et coûts connexes* et *Profit sur la vente de SigmaLogic, déduction faite des coûts liés au dessaisissement* ne sont pas présentés dans le rapprochement étant donné que l'ajustement représente moins de 0,01 \$.

Formation de capital³⁰

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Droits d'inscription initiale	2,2 \$	5,0 \$	(2,8) \$	(56) %
Droits d'inscription additionnelle	22,0	24,5	(2,5)	(10) %
Droits de maintien de l'inscription	20,3	20,3	0,0	0 %
Autres services aux émetteurs	36,6	23,6	13,0	55 %
	81,1 \$	73,4 \$	7,7 \$	10 %

- Les *droits d'inscription initiale* pour le deuxième trimestre de 2023 ont diminué par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2022 par suite de la baisse des produits provenant de la TSX et de la TSXV. Nous avons comptabilisé des *droits d'inscription initiale* reçus en 2022 et en 2023 de 1,9 million de dollars au deuxième trimestre de 2023, en regard de *droits d'inscription initiale* reçus en 2021 et en 2022 de 4,8 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2022.
- En se fondant sur les *droits d'inscription initiale* facturés en 2022 et pour le semestre clos le 30 juin 2023, les montants suivants ont été différés en vue de leur comptabilisation au troisième trimestre de 2023, au quatrième trimestre de 2023, au premier trimestre de 2024 et au deuxième trimestre de 2024 : 1,4 million de dollars, 1,1 million de dollars, 0,6 million de dollars et 0,1 million de dollars, respectivement. Le total des produits tirés des *droits d'inscription initiale* des trimestres à venir dépendra également de l'activité d'inscription survenant au cours de ces trimestres.
- Les *droits d'inscription additionnelle* au deuxième trimestre de 2023 ont diminué par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2022 par suite d'une baisse du nombre total de financements et du montant total des capitaux réunis dans le cadre de financements à la TSX et à la TSXV. La diminution des produits tirés des *droits d'inscription additionnelle* à la TSX rend compte principalement d'une baisse de 11 % du nombre d'opérations facturées au maximum des droits d'inscription de 250 000 \$ et d'une baisse de 23 % du nombre d'opérations facturées en deçà du maximum des droits d'inscription entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023.
- Les émetteurs inscrits à la TSX et à la TSXV paient des *droits de maintien de l'inscription* annuels principalement en fonction de leur capitalisation boursière à la fin de l'année civile précédente, à l'intérieur de limites minimales et maximales. Les *droits de maintien de l'inscription* ont augmenté à la TSX, contrebalancés par une baisse à la TSXV, entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023, du fait d'une réduction de la capitalisation boursière des émetteurs à la TSX et à la TSXV au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021. Ces facteurs ont été contrebalancés par les modifications de prix et par l'augmentation du nombre total d'émetteurs inscrits à la TSX.
- Les produits tirés des *autres services aux émetteurs*, qui se rapportent essentiellement à Compagnie Trust TSX, y compris AST Canada, ont progressé au deuxième trimestre de 2023 par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2022, en raison surtout des produits d'intérêts plus élevés générés par Compagnie Trust TSX du fait des soldes plus importants, compte tenu des événements de marché, et de la hausse des taux d'intérêt, facteurs contrebalancés légèrement par la baisse des produits tirés des services d'agent des transferts.

³⁰ La rubrique *Formation de capital* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe	27,4 \$	31,5 \$	(4,1) \$	(13) %
Titres de participation et titres à revenu fixe – compensation, règlement, dépôt et autres services (CDS)	29,2	27,3	1,9	7 %
	56,6 \$	58,8 \$	(2,2) \$	(4) %

- Les produits tirés de la *négociation de titres de participation* ont diminué au deuxième trimestre de 2023 en regard du deuxième trimestre de 2022 en raison de la baisse des volumes, en partie compensée par la composition favorable du portefeuille de produits. Le volume global des titres négociés sur nos marchés boursiers a diminué de 28 % (29,1 milliards de titres au deuxième trimestre de 2023 contre 40,4 milliards de titres au deuxième trimestre de 2022). Il y a eu une diminution des volumes de 28 % à la TSX, de 22 % à la TSXV et de 40 % à Alpha au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022.
- Les produits tirés de la *négociation de titres à revenu fixe* ont augmenté entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023 par suite de l'accroissement de l'activité liée aux swaps, en partie neutralisé par la diminution de l'activité liée aux obligations du gouvernement du Canada.
- Les produits tirés de la CDS ont augmenté entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023, en raison surtout de la hausse des produits d'intérêts sur les fonds de compensation, des frais relatifs aux services de gestion d'événements et des frais transférés liés à la facilité de trésorerie, facteurs contrés en partie par la baisse des produits tirés des volumes de négociation boursière et des produits tirés des services internationaux.
- À l'exclusion des applications intentionnelles, pour les émissions inscrites à la TSX et à la TSXV, notre part de marché combinée des marchés boursiers au pays s'est établie à environ 66 % pour le deuxième trimestre de 2023, en hausse de 1 % par rapport à environ 65 % au deuxième trimestre de 2022³¹. Nous négocions uniquement des titres qui sont inscrits à la cote de la TSX ou de la TSXV.
- À l'exclusion des applications intentionnelles, pour toutes les émissions inscrites au Canada, notre part de marché combinée des marchés boursiers au pays s'est établie à environ 58 % au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 1 % par rapport à environ 59 % au deuxième trimestre de 2022³².

³¹ Source : OCRCVM.

³² Source : OCRCVM.

Négociation et compensation de dérivés

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)	38,4 \$	36,8 \$	1,6 \$	4 %
BOX	25,4	27,3	(1,9)	(7) %
	63,8 \$	64,1 \$	(0,3) \$	0 %

Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)

La hausse des produits provenant de la *négociation et de la compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)* s'explique par une augmentation de 3 % et de 6 % des produits générés par la MX et la CDCC, respectivement. La hausse des produits générés par la MX est principalement attribuable à l'accroissement des volumes de 11 % entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023 (40,4 millions de contrats négociés au deuxième trimestre de 2023, contre 36,5 millions de contrats négociés au deuxième trimestre de 2022) ainsi qu'à l'incidence favorable des modifications de prix entrées en vigueur en janvier 2023, facteurs quelque peu contrebalancés par la composition défavorable du portefeuille de produits et de clients. La hausse des produits générés par la CDCC est attribuable à l'augmentation des volumes de compensation, en partie contrée par la composition défavorable du portefeuille de produits, une légère baisse des produits tirés d'opérations de pension sur titres et des produits stables au titre des autres produits non boursiers.

BOX

Les produits tirés de BOX ont diminué de 1,9 million de dollars, ou 7 %, au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022, en raison de la baisse des produits par contrat découlant de la composition défavorable du portefeuille de produits et de clients, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse des volumes et l'incidence favorable du change attribuable à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les volumes liés à BOX ont augmenté d'environ 23 % entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023 (155 millions de contrats négociés au deuxième trimestre de 2023, contre 127 millions de contrats négociés au deuxième trimestre de 2022), tandis que la part du marché des options sur instruments de capitaux propres de BOX est demeurée stable à 6 %. Il y a eu un effet de change favorable d'environ 1,2 million de dollars découlant de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022.

Le volume de BOX et la part du marché des options sur instruments de capitaux propres depuis l'acquisition du contrôle sont résumés dans le tableau suivant :

	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022
Volume (en millions de contrats)	155	160	166	169	127	149
Part de marché (options sur instruments de capitaux propres)	6 %	6 %	7 %	7 %	6 %	6 %
Produits (en millions de dollars canadiens)	25,4 \$	27,7 \$	27,7 \$	30,5 \$	27,3 \$	33,0 \$
Taux de change moyen \$ CA-\$ US	1,34	1,35	1,36	1,30	1,28	1,26
Produits (en millions de dollars américains)	18,9 \$	20,5 \$	20,4 \$	23,4 \$	21,4 \$	26,1 \$

Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Trayport	47,9 \$	38,5 \$	9,4 \$	24 %
TMX Datalinx, compte tenu des services de colocalisation	56,8	50,3	6,5	13 %
	104,7 \$	88,8 \$	15,9 \$	18 %

L'augmentation des produits du secteur *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse (SGPSA)* au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022 découle principalement d'une augmentation de 24 % au titre de Trayport et d'une augmentation de 13 % au titre de TMX Datalinx, compte tenu des services de colocalisation. L'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien a eu un effet de change favorable sur les produits provenant de TMX Datalinx et l'appréciation de la livre sterling a eu un effet favorable sur les produits provenant de Trayport.

Trayport

Le nombre moyen d'abonnés de Trayport au cours des huit derniers trimestres³³ est résumé dans le tableau suivant :

	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021
Abonnés négociateurs ³⁴	7 026	6 924	6 805	6 615	6 410	6 366	6 126	5 677
Total des abonnés ³⁵	32 475	31 744	30 456	30 186	30 573	30 475	29 803	28 827
Produits (en millions de \$ CA)	47,9 \$	45,8 \$	40,8 \$	37,4 \$	38,5 \$	40,8 \$	38,9 \$	37,9 \$
Taux de change moyen du \$ CA et de la livre sterling	1,70	1,65	1,62	1,53	1,59	1,68	1,71	1,72
Produits (en millions de livres sterling)	28,2 £	27,8 £	25,2 £	24,4 £	24,2 £	24,3 £	22,7 £	22,0 £

Le total des abonnés correspond à toutes les licences facturables visant les principaux produits de Trayport dans des segments de clients clés, notamment des négociateurs, des courtiers et des bourses. Les abonnés négociateurs composent un sous-ensemble du total des abonnés. Les produits provenant des abonnés négociateurs représentent plus de 50 % du total des produits provenant de Trayport.

Les produits provenant de Trayport ont augmenté de 24 % entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023. En livres sterling, les produits provenant de Trayport se sont élevés à 28,2 millions de livres sterling au deuxième trimestre de 2023 (selon un taux de change entre le dollar canadien et la livre sterling de 1,70), en hausse de 17 % par rapport au deuxième trimestre de 2022. La hausse des produits provenant de Trayport au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022 s'explique principalement par l'accroissement de 10 % du nombre d'abonnés négociateurs, les ajustements de tarification annuels et l'effet favorable du change de 2,9 millions de dollars découlant de l'appréciation de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

³³ Les montants des trimestres antérieurs ont été retraités par souci d'uniformité avec la méthode utilisée pour le trimestre à l'étude.

³⁴ Les montants des trimestres antérieurs ont été retraités en fonction des données actuelles.

³⁵ Les montants des trimestres antérieurs ont été retraités en fonction des données actuelles. Ce retraitement tient compte des utilisateurs de connectivité supplémentaires aux bourses.

TMX Datalinx, y compris les services de colocalisation

Les produits provenant du secteur *TMX Datalinx, y compris les services de colocalisation*, ont augmenté de 13 % entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023. Les produits tirés de TMX Datalinx au deuxième trimestre de 2023 tenaient compte de produits de 1,8 million de dollars tirés de WSH (entreprise acquise le 9 novembre 2022). Par ailleurs, cette hausse des produits a découlé de l'augmentation des produits tirés des services de sources de données, des services de colocalisation, des renouvellements d'ententes avec des entreprises, des ajustements de Datalinx Xpress et des services de données de référence et d'indices ainsi que de l'incidence des ajustements de tarification en 2022 et 2023 pour le deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation des produits tient compte d'un effet favorable du change d'environ 1,5 million de dollars découlant de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022.

- Le nombre moyen d'abonnés professionnels aux services d'information boursière de la TSX et de la TSXV est demeuré stable au deuxième trimestre de 2022 par rapport au deuxième trimestre de 2023 (103 607 abonnés professionnels aux services d'information boursière au deuxième trimestre de 2023, contre 103 226 abonnés au deuxième trimestre de 2022).
- Le nombre moyen d'abonnés professionnels aux services d'information boursière de la MX a augmenté de 2 % entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023 (20 618 abonnés professionnels aux services d'information boursière de la MX au deuxième trimestre de 2023, contre 20 163 abonnés au deuxième trimestre de 2022).

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Rémunération et avantages	80,5 \$	66,4 \$	14,1 \$	21 %
Systèmes d'information et de négociation	21,4	21,6	(0,2)	(1) %
Frais de vente et charges générales et administratives	29,6	32,1	(2,5)	(8) %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	27,9	27,7	0,2	1 %
	159,4 \$	147,8 \$	11,6 \$	8 %

Les charges d'exploitation se sont établies à 159,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en hausse de 11,6 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à celles de 147,8 millions de dollars inscrites au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation du deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2023 comprenait des charges d'environ 2,6 millions de dollars au titre de SigmaLogic (acquisition du contrôle le 16 février 2023 et dessaisissement le 21 avril 2023) et de WSH (acquise le 9 novembre 2022), dont une tranche d'environ 0,4 million de dollars se rapportait à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises de WSH et une tranche d'environ 0,1 million de dollars se rapportait à des charges liées aux acquisitions et coûts connexes en lien avec SigmaLogic. Les charges sont également en hausse en raison des charges plus élevées attribuables à l'augmentation des effectifs et des coûts salariaux, des frais juridiques, des frais de marketing et des coûts liés aux commandites.

Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par des charges de 5,0 millions de dollars engagées au deuxième trimestre de 2022 relativement à AST Canada et à Ventriks, dont une tranche d'environ 4,9 millions de dollars au titre des coûts d'intégration liés à AST Canada et une tranche de 0,1 million de dollars au titre des coûts d'acquisition et coûts connexes liés à Ventriks. Compte non tenu des charges susmentionnées pour SigmaLogic, WSH, AST Canada et Ventriks, les charges d'exploitation ont augmenté de 10 % au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022.

Rémunération et avantages

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	80,5 \$	66,4 \$	14,1 \$	21 %

- L'augmentation des coûts au titre de la *rémunération et des avantages* rend compte d'un montant d'environ 1,5 million de dollars au deuxième trimestre de 2023 ayant trait à SigmaLogic et à WSH. Les coûts liés aux effectifs et les coûts salariaux ont augmenté, y compris l'augmentation de 4,0 millions de dollars des charges au titre des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés, l'augmentation des primes de rendement de 2,3 millions de dollars, l'augmentation des indemnités de départ ainsi que l'augmentation de 2,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 par suite du reclassement des charges liées à BOX dans la catégorie *Rémunération et avantages* depuis la catégorie *Systèmes d'information et de négociation*. Au deuxième trimestre de 2022, nous avons engagé des coûts d'intégration liés à AST Canada de 0,4 million de dollars.
- Le Groupe TMX comptait 1 802 employés équivalents temps plein³⁶ au 30 juin 2023 (compte non tenu de BOX), contre 1 690 employés au 30 juin 2022, par suite de l'accroissement des effectifs qui a résulté des investissements consacrés à nos différents secteurs de croissance. Les effectifs du deuxième trimestre de 2023 englobent environ 26 employés de WSH (acquise le 9 novembre 2022).

Systèmes d'information et de négociation

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Diminution en dollars	Diminution en pourcentage
	21,4 \$	21,6 \$	(0,2) \$	(1) %

- La diminution des charges au titre des *systèmes d'information et de négociation* au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022 rend compte d'une baisse de 2,2 millions de dollars par suite du reclassement des charges liées à BOX dans la catégorie *Rémunération et avantages* depuis la catégorie *Systèmes d'information et de négociation* ainsi que des coûts d'intégration liés à AST Canada de 0,2 million de dollars engagés au deuxième trimestre de 2022. Ces baisses ont été partiellement contrebalancées par la hausse de 1,3 million de dollars des honoraires des professionnels en TI et des coûts connexes liés aux logiciels ainsi que par un montant de 0,2 million de dollars lié à SigmaLogic et à WSH.

³⁶ Cette mesure normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel sous forme d'unités d'équivalent temps plein en fonction des heures réelles de travail rémunéré.

Frais de vente et charges générales et administratives

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	29,6 \$	32,1 \$	(2,5) \$	(8) %

- Les *frais de vente et charges générales et administratives* ont diminué de 2,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023 en regard du deuxième trimestre de 2022, en raison principalement des coûts d'intégration de 3,6 millions de dollars liés à AST Canada engagés au deuxième trimestre de 2022 et des coûts de 0,1 million de dollars liés à l'acquisition de Ventriks. Ces baisses ont été partiellement contrebalancées par les coûts de 0,6 million de dollars engagés au deuxième trimestre de 2023 relativement à SigmaLogic et à WSH, dont une tranche d'environ 0,1 million de dollars se rapportait à des charges liées à l'acquisition de SigmaLogic et aux coûts connexes. Les frais juridiques, les frais de marketing, les coûts liés aux commandites et les charges liées aux produits ont également augmenté au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	27,9 \$	27,7 \$	0,2 \$	1 %

- Les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* ont augmenté de 0,2 million de dollars entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023, ce qui rend compte de l'augmentation de l'amortissement des nouvelles immobilisations incorporelles et d'un montant de 0,4 million de dollars au deuxième trimestre de 2023 lié à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises de WSH. Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par les coûts d'intégration de 0,7 million de dollars engagés au deuxième trimestre de 2022 relativement à AST Canada.
- Pour le deuxième trimestre de 2023, les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* de 27,9 millions de dollars comprennent 15,0 millions de dollars, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (0,04 \$ par action de base et après dilution).
- Pour le deuxième trimestre de 2022, les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* de 27,7 millions de dollars comprennent 14,2 millions de dollars, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (0,04 \$ par action de base et après dilution).

Informations supplémentaires

Quote-part (de la perte) du bénéfice des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	(0,4) \$	(0,3) \$	(0,1) \$	(33) %

- Au deuxième trimestre de 2023, notre quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence a augmenté de 0,1 million de dollars. Pour le deuxième trimestre de 2023, notre quote-part (de la perte) du bénéfice des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence englobe les résultats de VettaFi³⁷ et de Ventriks, alors que pour le deuxième trimestre de 2022, elle englobait les résultats de SigmaLogic.

Autres produits

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	1,3 \$	0,0 \$	1,3 \$	s. o.

- Au deuxième trimestre de 2023, nous avons comptabilisé un profit sans effet sur la trésorerie de 1,3 million de dollars résultant de la vente de la totalité de notre participation dans SigmaLogic à VettaFi en échange d'actions ordinaires additionnelles de VettaFi.

Charges financières nettes

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	6,9 \$	7,7 \$	(0,8) \$	(10) %

- La diminution des charges financières nettes entre le deuxième trimestre de 2022 et le deuxième trimestre de 2023 s'explique par la hausse de 4,4 millions de dollars des produits d'intérêts tirés de sommes investies attribuable à la hausse des taux d'intérêt et par un profit lié à la juste valeur de 1,1 million de dollars sur la contrepartie éventuelle qui rend compte de la réduction du passif au titre de la clause d'indexation sur le résultat repris dans le cadre de l'acquisition de WSH, facteurs quelque peu contrebalancés par l'augmentation de 2,5 millions de dollars des pertes de change et les charges d'intérêts plus élevées sur les emprunts.

³⁷ Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence en date du 9 janvier 2023.

Charge d'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif

Charge d'impôt sur le résultat (en millions de dollars)		Taux d'impôt effectif (en pourcentage)	
T2 2023	T2 2022	T2 2023	T2 2022
35,1 \$	28,8 \$	25 %	22 %

- Le taux d'impôt effectif se serait établi à environ 27 %, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle, pour le deuxième trimestre de 2023, soit une hausse de 1 % par rapport au deuxième trimestre de 2022 qui s'explique surtout par l'augmentation du taux d'imposition des sociétés du Royaume-Uni, qui est passé de 19 % à 25 %, en date du 1^{er} avril 2023. Un taux d'impôt combiné de 23,5 % a été appliqué tout au long de l'année d'imposition, conformément aux dispositions applicables aux sociétés dont l'exercice se termine le 31 décembre.
- Au deuxième trimestre de 2022, nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé relativement à des pertes fiscales passées qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant pour VisoTech, ce qui a donné lieu à une diminution correspondante de 0,9 million de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation en dollars
	8,4 \$	8,4 \$	0,0 \$

- Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est demeuré stable au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022, la baisse des produits provenant de BOX ayant été compensée par la diminution des charges d'exploitation.

Secteurs

Les sections qui suivent présentent les résultats sectoriels du Groupe TMX pour le deuxième trimestre de 2023 comparativement au deuxième trimestre de 2022.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'information financière adoptée au cours de l'exercice considéré.

Deuxième trimestre de 2023

(en millions de dollars)	Formation de capital	Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	Négociation et compensation de dérivés	Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	Autres	Total
Produits provenant des clients externes	81,1 \$	56,6 \$	63,8 \$	104,7 \$	— \$	306,2 \$
Produits intersectoriels	0,1	0,5	—	(0,3)	(0,3)	—
Total des produits	81,2	57,1	63,8	104,4	(0,3)	306,2
Bénéfice (perte) d'exploitation	37,6	25,7	35,5	65,6	(17,6)	146,8

Deuxième trimestre de 2022

(en millions de dollars)	Formation de capital	Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	Négociation et compensation de dérivés	Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	Autres	Total
Produits provenant des clients externes	73,4 \$	58,8 \$	64,1 \$	88,8 \$	— \$	285,1 \$
Produits intersectoriels	0,1	0,5	—	0,1	(0,7)	—
Total des produits	73,5	59,3	64,1	88,9	(0,7)	285,1
Bénéfice (perte) d'exploitation	30,7	30,1	36,1	57,2	(16,9)	137,3

Bénéfice (perte) d'exploitation

L'augmentation du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Formation de capital* rend compte principalement de la hausse des produits d'intérêts nets provenant de Compagnie Trust TSX, quelque peu contrebalancée par la baisse des produits provenant des *droits d'inscription initiale*, ce qui reflète la baisse des produits à la TSX et à la TSXV, ainsi que le recul des *droits d'inscription additionnelle* attribuable à la baisse du nombre total de financements et du montant total des capitaux réunis dans le cadre de financements à la TSX et à la TSXV. Les charges d'exploitation ont aussi été plus élevées au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022.

La baisse du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe* au deuxième trimestre de 2023 en regard du deuxième trimestre de 2022 rend compte de l'augmentation des charges d'exploitation et de la diminution des produits découlant de la baisse du volume de négociation de titres de participation, en partie contrebalancées par l'augmentation des produits tirés de la CDS et des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe découlant de la négociation accrue de swaps.

La baisse du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Négociation et compensation de dérivés* s'explique essentiellement par l'augmentation des charges d'exploitation ainsi que la baisse de 1,9 million de dollars des produits tirés de BOX au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022, ce qui a été quelque peu contrebalancé par la progression des produits générés par la MX et la CDCC. Les produits générés par la MX et la CDCC au deuxième trimestre de 2023 reflètent la hausse des volumes des négociations ainsi que l'incidence des modifications de prix qui sont entrées en vigueur en janvier 2023, facteurs en partie contrés par la composition défavorable du portefeuille de produits dérivés sur taux d'intérêt.

La hausse du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse* s'explique par les produits plus élevés provenant de Trayport et de TMX Datalinx, y compris les services de colocalisation. Les produits provenant de TMX Datalinx pour le deuxième trimestre de 2023 tiennent compte des produits de 1,8 million de dollars provenant de WSH (acquise le 9 novembre 2022) et de l'effet favorable du change découlant de l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien, ainsi que de l'incidence des modifications de prix pour Trayport et TMX Datalinx. Ces augmentations ont été en partie contrées par la hausse des charges d'exploitation au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022.

Les produits du secteur *Autres* comprennent certains produits ainsi que les coûts du siège social et d'autres coûts liés à des initiatives, qui ne sont pas ventilés entre les secteurs d'exploitation. Les coûts et les charges liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, de même que certains ajustements de consolidation et d'élimination, sont également présentés dans le secteur *Autres*. La *perte d'exploitation* du secteur *Autres* a augmenté au deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022, en raison surtout de l'augmentation de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises liées à WSH au deuxième trimestre de 2023, ainsi que de la hausse des charges non ventilées et des frais liés aux projets.

Comparaison du semestre clos le 30 juin 2023 (premier semestre de 2023 ou S1 2023) et du semestre clos le 30 juin 2022 (premier semestre de 2022 ou S1 2022)³⁸

L'information qui suit porte sur les états financiers du Groupe TMX pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement au semestre clos le 30 juin 2022.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	S1 2023	S1 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Produits	605,3 \$	572,4 \$	32,9 \$	6 %
Charges d'exploitation	318,8	293,1	25,7	9 %
Bénéfice d'exploitation	286,5	279,3	7,2	3 %
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	186,3	359,5	(173,2)	(48) %
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ³⁹	210,7	208,0	2,7	1 %
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX				
De base	0,67	1,29	(0,62)	(48) %
Dilué	0,67	1,28	(0,61)	(48) %
Résultat ajusté par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ⁴⁰				
De base	0,76	0,75	0,01	1 %
Dilué	0,75	0,74	0,01	1 %
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	269,3	230,7	38,6	17 %

³⁸ Le Groupe TMX a effectué un fractionnement à raison de cinq pour une de ses actions ordinaires en circulation (le « fractionnement d'actions ») avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 juin 2023. Tous les nombres d'actions ordinaires et les montants par action qui figurent dans le présent rapport de gestion, y compris les chiffres comparatifs, ont été ajustés pour refléter le fractionnement d'actions.

³⁹ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

⁴⁰ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et résultat par action

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX s'est chiffré à 186,3 millions de dollars au premier semestre de 2023, ou 0,67 \$ par action ordinaire de base et après dilution, contre 359,5 millions de dollars, ou 1,29 \$ par action ordinaire de base et 1,28 \$ par action ordinaire après dilution, pour le premier semestre de 2022. Le recul du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX rend compte essentiellement d'un profit hors trésorerie de 177,9 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2022 et découlant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix, en partie contrebalancé par une augmentation du bénéfice d'exploitation de 7,2 millions de dollars. La hausse du bénéfice d'exploitation entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 résulte d'une augmentation des produits de 32,9 millions de dollars, dont une tranche de 3,4 millions de dollars se rapportait à WSH et une tranche de 0,2 million de dollars se rapportait à SigmaLogic, ainsi que de la hausse des produits des secteurs Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse, Formation de capital et Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX), facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des droits d'inscription, des volumes de négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe et des produits provenant de BOX. Les charges d'exploitation ont aussi augmenté de 25,7 millions de dollars, ce qui comprenait des charges de 5,9 millions de dollars au titre de SigmaLogic, de WSH et de VettaFi, dont une tranche d'environ 1,1 million de dollars se rapportait à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises de WSH et une tranche d'environ 0,8 million de dollars se rapportait à des charges liées aux acquisitions et coûts connexes en lien avec SigmaLogic, WSH et VettaFi. Les charges ont également augmenté en raison de la hausse des effectifs et des coûts salariaux, des charges au titre des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés, des coûts d'exploitation au titre des TI, des charges liées aux produits, des frais de déplacement et de divertissement de même que des frais de marketing.

L'augmentation du résultat par action est aussi attribuable en partie à la baisse du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours du premier semestre de 2023 en regard du premier semestre de 2022.

Rapprochement du bénéfice net ajusté⁴¹ attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat ajusté par action⁴² du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX avec le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX et du résultat par action avec le résultat ajusté par action. Les résultats financiers ont été ajustés de manière à rendre compte des éléments suivants :

1. Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles du semestre clos le 30 juin 2022 et du semestre clos le 30 juin 2023 se rapportent à la transaction Maple de 2012 (TSX, TSXV, MX, CDS, Alpha et Shorcan), à Compagnie Trust TSX, à Trayport (y compris VisoTech et Tradesignal), à AST Canada, à BOX et à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à WSH pour le semestre clos le 30 juin 2023. Ces coûts sont une composante du poste *Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*.
2. Les coûts liés aux acquisitions du semestre clos le 30 juin 2022 et du semestre clos le 30 juin 2023 se rapportent à la transaction visant SigmaLogic (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence avant l'acquisition du contrôle en février 2023 et le dessaisissement en avril 2023). Le semestre clos le 30 juin 2023 tient compte des coûts liés à l'acquisition de WSH (acquise le 9 novembre 2022) et de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans VettaFi (janvier 2023). Le semestre clos le 30 juin 2022 tient compte des coûts liés à l'acquisition de la participation dans Ventriks (juin 2022). Ces coûts sont inclus dans les postes *Rémunération et avantages, Frais de vente et charges générales et administratives et Charges financières nettes*.

⁴¹ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

⁴² Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

3. Le profit découlant de la vente de la totalité de notre participation dans SigmaLogic à VettaFi (le 21 avril 2023), déduction faite des coûts liés au dessaisissement. Ce profit est inclus dans le poste *Autres produits* tandis que les coûts sont inclus dans le poste *Frais de vente et charges générales et administratives*.
4. Le profit lié à la juste valeur de la contrepartie éventuelle, qui rend compte de la réduction du passif au titre de la clause d'indexation sur le résultat repris dans le cadre de l'acquisition de WSH. Ce profit est inclus dans le poste *Charges financières nettes*.
5. Les coûts d'intégration découlant de l'intégration d'AST Canada au cours du semestre clos le 30 juin 2022. Ces coûts sont inclus dans les postes *Rémunération et avantages, Systèmes d'information et de négociation* et *Frais de vente et charges générales et administratives*.
6. Le profit résultant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022) au cours du semestre clos le 30 juin 2022. Ce profit est inclus dans les *Autres produits*.

(en millions de dollars) (non audité)	Avant impôt		Impôt		Après impôt			
	S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX					186,3 \$	359,5 \$	(173,2) \$	(48) %
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :								
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁴³	30,2	29,0	7,6	7,5	22,6	21,5	1,1	5 %
Coûts d'acquisition et coûts connexes ⁴⁴	3,9	0,4	—	—	3,9	0,4	3,5	875 %
Coûts d'intégration ⁴⁵	—	6,1	—	1,6	—	4,5	(4,5)	(100) %
Profit sur la vente de SigmaLogic, déduction faite des coûts liés au dessaisissement ⁴⁶	(1,2)	—	0,2	—	(1,0)	—	(1,0)	s. o.
Profit lié à la juste valeur de la contrepartie éventuelle ⁴⁷	(1,1)	—	—	—	(1,1)	—	(1,1)	s. o.
Profit lié à BOX ⁴⁸	—	(177,9)	—	—	—	(177,9)	177,9	(100) %
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ⁴⁹					210,7 \$	208,0 \$	2,7	1 %

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX a augmenté de 1 %, passant de 208,0 millions de dollars pour le premier semestre de 2022 à 210,7 millions de dollars pour le premier semestre de 2023 en raison surtout d'une hausse du bénéfice d'exploitation, en partie neutralisée par la charge d'impôt sur le résultat plus élevée.

⁴³ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal au premier semestre de 2022 et au premier semestre de 2023, et WSH au premier trimestre de 2023.

⁴⁴ Le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 tiennent compte des coûts de transaction liés à SigmaLogic (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence avant l'acquisition du contrôle en février 2023). Le premier semestre de 2023 tient également compte des coûts liés à l'acquisition de WSH (acquise le 9 novembre 2022) et de la prise de participation dans VettaFi (janvier 2023). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations* pour obtenir davantage de renseignements.

⁴⁵ Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) au premier semestre de 2022.

⁴⁶ Profit découlant de la vente de SigmaLogic (le 21 avril 2023). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations – SGPSA – Transaction visant SigmaLogic* pour obtenir davantage de renseignements.

⁴⁷ Pour obtenir plus d'informations, voir l'analyse à la rubrique *Informations supplémentaires – Charges financières nettes*.

⁴⁸ Profit résultant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022) au premier semestre de 2022.

⁴⁹ Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*.

(non audité)	S1 2023		S1 2022	
	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	0,67 \$	0,67 \$	1,29 \$	1,28 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :				
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁵⁰	0,09	0,08	0,08	0,08
Coûts d'acquisition et coûts connexes ⁵¹	0,01	0,01	—	—
Profit lié à la juste valeur de la contrepartie éventuelle ⁵²	(0,01)	(0,01)	—	—
Coûts d'intégration ⁵³	—	—	0,02	0,02
Profit lié à BOX ⁵⁴	—	—	(0,64)	(0,64)
Résultat ajusté par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX ⁵⁵	0,76 \$	0,75 \$	0,75 \$	0,74 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	278 614 000	279 480 950	278 983 850	280 393 290

Le résultat ajusté dilué par action a augmenté de 0,01 \$, passant de 0,74 \$ au premier semestre de 2022 à 0,75 \$ au premier semestre de 2023, en raison de l'augmentation du bénéfice d'exploitation et de la diminution du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023, contrebalancées en partie par la charge d'impôt sur le résultat plus élevée.

Produits

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Formation de capital	144,6 \$	137,2 \$	7,4 \$	5 %
Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	118,1	120,9	(2,8)	(2) %
Négociation et compensation de dérivés	135,3	135,7	(0,4)	0 %
Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	207,3	178,6	28,7	16 %
	605,3	572,4 \$	32,9 \$	6 %

⁵⁰ Comprend la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, y compris BOX, AST Canada et Tradesignal au premier semestre de 2022 et au premier semestre de 2023, et WSH au premier semestre de 2023.

⁵¹ Le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 tiennent compte des coûts de transaction liés à SigmaLogic (comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence avant l'acquisition du contrôle en février 2023). Le premier semestre de 2023 tient également compte des coûts liés à l'acquisition de WSH (acquise le 9 novembre 2022) et de la prise de participation dans VettaFi (janvier 2023). Voir la rubrique *Initiatives et réalisations* pour obtenir davantage de renseignements.

⁵² Pour obtenir plus d'informations, voir l'analyse à la rubrique *Informations supplémentaires – Charges financières nettes*.

⁵³ Comprend les coûts liés à l'intégration d'AST Canada (acquise le 12 août 2021) au premier semestre de 2022.

⁵⁴ Profit résultant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022) au premier semestre de 2022.

⁵⁵ Le résultat ajusté par action est un ratio non conforme aux PCGR. Voir l'analyse à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*. Le profit sur la vente de SigmaLogic, déduction faite des coûts liés au dessaisissement n'est pas présenté dans le rapprochement étant donné que l'ajustement représente moins de 0,01 \$.

Les produits se sont chiffrés à 605,3 millions de dollars au premier semestre de 2023, en hausse de 32,9 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux de 572,4 millions de dollars au premier semestre de 2022, par suite des hausses des produits des secteurs *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse, Formation de capital* et *Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)*, en partie neutralisées par des baisses pour le secteur *Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe* et une diminution de 7,3 millions de dollars des produits provenant de BOX. L'augmentation au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022 tient compte de produits de 3,4 millions de dollars provenant de WSH et de produits de 0,2 million de dollars provenant de SigmaLogic (acquisition du contrôle le 16 février 2023 et dessaisissement le 21 avril 2023). Compte non tenu des produits provenant de WSH et de SigmaLogic, les produits ont augmenté de 5 % au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022.

Formation de capital

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Droits d'inscription initiale	4,7 \$	10,9 \$	(6,2) \$	(57) %
Droits d'inscription additionnelle	38,6	45,3	(6,7)	(15) %
Droits de maintien de l'inscription	40,4	40,4	0,0	0 %
Autres services aux émetteurs	60,9	40,6	20,3	50 %
	144,6 \$	137,2 \$	7,4 \$	5 %

- Les *droits d'inscription initiale* pour le premier semestre de 2023 ont diminué par rapport à ceux du premier semestre de 2022 par suite de la baisse des produits provenant de la TSX et de la TSXV. Nous avons comptabilisé des *droits d'inscription initiale* reçus en 2022 et en 2023 de 4,2 millions de dollars au premier semestre de 2023, en regard de *droits d'inscription initiale* reçus en 2021 et en 2022 de 10,5 millions de dollars comptabilisés au premier semestre de 2022.
- En se fondant sur les *droits d'inscription initiale* facturés en 2022 et au cours du semestre clos le 30 juin 2023, les montants suivants ont été différés en vue de leur comptabilisation au troisième trimestre de 2023, au quatrième trimestre de 2023, au premier trimestre de 2024 et au deuxième trimestre de 2024 : 1,4 million de dollars, 1,1 million de dollars, 0,6 million de dollars et 0,1 million de dollars, respectivement. Le total des produits tirés des *droits d'inscription initiale* des trimestres à venir dépendra également de l'activité d'inscription au cours de ces trimestres.
- Les *droits d'inscription additionnelle* au premier semestre de 2023 ont diminué par rapport à ceux du premier semestre de 2022 par suite d'une baisse du nombre de financements et du montant total des capitaux réunis dans le cadre de financements à la TSX et d'une diminution du montant total des capitaux réunis dans le cadre des financements à la TSXV malgré une augmentation du nombre de financements. La diminution des produits tirés des *droits d'inscription additionnelle* à la TSX rend compte surtout d'une baisse de 21 % du nombre d'opérations facturées au maximum des droits d'inscription de 250 000 \$ entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023, et d'une diminution de 13 % du nombre d'opérations facturées en deçà du maximum des droits d'inscription.
- Les émetteurs inscrits à la TSX et à la TSXV paient des *droits de maintien de l'inscription* annuels principalement en fonction de leur capitalisation boursière à la fin de l'année civile précédente, à l'intérieur de limites minimales et maximales. Les *droits de maintien de l'inscription* ont augmenté à la TSX et diminué à la TSXV entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023, ce qui rend compte d'une réduction de la capitalisation boursière des émetteurs à la TSX et à la TSXV au 31 décembre 2022 par rapport au 31 décembre 2021, contrebalancée par les modifications de prix ainsi que par l'augmentation du nombre total d'émetteurs inscrits à la TSX.

- Les produits tirés des *autres services aux émetteurs*, qui se rapportent essentiellement à Compagnie Trust TSX, y compris AST, ont progressé au cours du premier semestre de 2023 par rapport à ceux du premier semestre de 2022, en raison surtout des produits d'intérêts plus élevés générés par Compagnie Trust TSX, du fait des soldes plus importants, compte tenu des événements de marché, et de la hausse des taux d'intérêt, facteurs contrebalancés légèrement par la baisse des produits tirés des services d'agent des transferts.

Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe	59,6 \$	66,2 \$	(6,6) \$	(10) %
Titres de participation et titres à revenu fixe – compensation, règlement, dépôt et autres services (CDS)	58,5	54,7	3,8	7 %
	118,1 \$	120,9 \$	(2,8) \$	(2) %

- Les produits tirés de la *négociation de titres de participation* ont diminué au premier semestre de 2023 en regard du premier semestre de 2022, en raison de la baisse des volumes négociés, partiellement contrebalancée par la composition favorable du portefeuille de produits. Le volume global des titres négociés sur nos marchés boursiers a diminué de 22 % (65,1 milliards de titres au premier semestre de 2023 contre 83,9 milliards de titres au premier semestre de 2022). Il y a eu une diminution des volumes de 20 % à la TSX, de 21 % à la TSXV et de 38 % à Alpha au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022.
- Les produits tirés de la *négociation de titres à revenu fixe* ont diminué entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 par suite du ralentissement de l'activité liée aux obligations du gouvernement du Canada.
- Les produits tirés de la CDS ont augmenté entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023, en raison surtout de la hausse des produits d'intérêts sur les fonds de compensation, des frais relatifs aux services de gestion d'événements, des produits tirés des services de garde et des frais transférés liés à la facilité de trésorerie, facteurs contrés en partie par la baisse des produits tirés des volumes de négociation boursière et des produits tirés des services internationaux.
- À l'exclusion des applications intentionnelles, pour les émissions inscrites à la TSX et à la TSXV, notre part de marché combinée des marchés boursiers au pays s'est établie à environ 66 % pour le premier semestre de 2023, en hausse d'environ 1 % par rapport à 65 % au premier semestre de 2022⁵⁶. Nous négocions uniquement des titres qui sont inscrits à la cote de la TSX ou de la TSXV.
- À l'exclusion des applications intentionnelles, pour toutes les émissions inscrites au Canada, notre part de marché combinée des marchés boursiers au pays s'est établie à 58 % au premier semestre de 2023, inchangée par rapport au premier semestre de 2022⁵⁷.

⁵⁶ Source : OCRCVM.

⁵⁷ Source : OCRCVM.

Négociation et compensation de dérivés

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation (diminution) en dollars	Augmentation (diminution) en pourcentage
Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)	82,2 \$	75,3 \$	6,9 \$	9 %
BOX	53,1	60,4	(7,3)	(12) %
	135,3 \$	135,7 \$	(0,4) \$	0 %

Négociation et compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)

La hausse des produits provenant de la *négociation et de la compensation de dérivés (compte non tenu de BOX)* s'explique par une progression de 9 % et de 10 % des produits générés par la MX et la CDCC, respectivement. La hausse des produits générés par la MX s'explique surtout par l'accroissement de 13 % des volumes entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 (85,5 millions de contrats négociés au premier semestre de 2023 contre 75,8 millions de contrats négociés au premier semestre de 2022), ainsi que par l'incidence favorable des modifications de prix, qui sont entrées en vigueur en janvier 2023, ce qui a été quelque peu contrebalancé par la composition défavorable du portefeuille de produits et de clients. La hausse des produits générés par la CDCC est attribuable à l'augmentation des volumes de compensation, à une légère baisse des produits tirés d'opérations de pension sur titres et aux produits au titre des autres produits non boursiers.

BOX

Les produits tirés de BOX ont diminué de 7,3 millions de dollars, ou 12 %, au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022, en raison de la baisse des produits par contrat découlant de la composition défavorable du portefeuille de produits et de clients, ce qui a été contrebalancé en partie par la hausse des volumes et l'incidence favorable du change attribuable à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les volumes liés à BOX ont augmenté d'environ 14 % entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 (316 millions de contrats négociés au premier semestre de 2023, contre 276 millions de contrats négociés au premier semestre de 2022), tandis que la part du marché des options sur instruments de capitaux propres de BOX est demeurée stable à 6 %. Il y a eu un effet de change favorable d'environ 3,0 millions de dollars découlant de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022.

Le volume de BOX et la part du marché des options sur instruments de capitaux propres depuis la consolidation sont résumés dans le tableau suivant :

	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022
Volume (en millions de contrats)	155	160	166	169	127	149
Part de marché (options sur instruments de capitaux propres)	6 %	6 %	7 %	7 %	6 %	6 %
Produits (en millions de dollars canadiens)	25,4 \$	27,7 \$	27,7 \$	30,5 \$	27,3 \$	33,0 \$
Taux de change moyen \$ CA-\$ US	1,34	1,35	1,36	1,30	1,28	1,26
Produits (en millions de dollars américains)	18,9 \$	20,5 \$	20,4 \$	23,4 \$	21,4 \$	26,1 \$

Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Trayport	93,7 \$	79,2 \$	14,5 \$	18 %
TMX Datalinx, compte tenu des services de colocalisation	113,6	99,4	14,2	14 %
	207,3 \$	178,6 \$	28,7 \$	16 %

L'augmentation des produits du secteur *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse* au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022 découle principalement de la hausse de 18 % des produits provenant de Trayport ainsi que de la hausse de 14 % des produits tirés de TMX Datalinx, compte tenu des services de colocalisation. L'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien a eu une incidence favorable sur les produits provenant de TMX Datalinx et de Trayport, respectivement.

Trayport

Le nombre moyen d'abonnés de Trayport au cours des huit derniers trimestres est résumé dans le tableau suivant⁵⁸ :

	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021
Abonnés négociateurs	7 026	6 924	6 805	6 615	6 410	6 366	6 126	5 677
Total des abonnés	32 475	31 744	30 456	30 186	30 573	30 475	29 803	28 827
Produits (en millions de \$ CA)	47,9 \$	45,8 \$	40,8 \$	37,4 \$	38,5 \$	40,8 \$	38,9 \$	37,9 \$
Taux de change moyen du \$ CA et de la livre sterling	1,70	1,65	1,62	1,53	1,59	1,68	1,71	1,72
Produits (en millions de livres sterling)	28,2 £	27,8 £	25,2 £	24,4 £	24,2 £	24,3 £	22,7 £	22,0 £

Le total des abonnés correspond à toutes les licences facturables visant les principaux produits de Trayport dans des segments de clients clés, notamment des négociateurs, des courtiers et des bourses. Les abonnés négociateurs composent un sous-ensemble du total des abonnés. Les produits provenant des abonnés négociateurs représentent plus de 50 % du total des produits provenant de Trayport.

Les produits provenant de Trayport ont augmenté de 18 % entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023. En livres sterling, les produits provenant de Trayport se sont élevés à 56,0 millions de livres sterling au premier semestre de 2023 (selon un taux de change entre le dollar canadien et la livre sterling de 1,67), en hausse de 15 % par rapport au premier semestre de 2022. La hausse des produits provenant de Trayport au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022 a découlé principalement de l'accroissement de 9 % du nombre d'abonnés négociateurs, des ajustements de tarification annuels et de l'effet favorable du change de 2,5 millions de dollars découlant de l'appréciation de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

⁵⁸ Les montants des trimestres antérieurs ont été retraités par souci d'uniformité avec la méthode utilisée pour le trimestre à l'étude.

TMX Datalinx, y compris les services de colocalisation

Les produits provenant du secteur *TMX Datalinx, y compris les services de colocalisation*, ont augmenté de 14 % entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023. Les produits tirés de TMX Datalinx au premier semestre de 2023 tenaient compte de produits de 3,4 millions de dollars tirés de WSH (entreprise acquise le 9 novembre 2022) et de produits de 0,2 million de dollars tirés de SigmaLogic (acquisition du contrôle le 16 février 2023 et dessaisissement le 21 avril 2023). Cette hausse des produits a en outre découlé de l'augmentation des produits tirés des services de sources de données, des services de colocalisation, des services de données de référence et d'indices, des renouvellements d'ententes avec des entreprises ainsi que de l'incidence des ajustements de tarification pour 2022 et 2023 au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022. L'augmentation des produits a subi un effet favorable du change d'environ 3,2 millions de dollars découlant de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022.

- Le nombre moyen d'abonnés professionnels aux services d'information boursière de la TSX et de la TSXV a été stable entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 (103 645 abonnés professionnels aux services d'information boursière au premier semestre de 2023, contre 103 531 abonnés au premier semestre de 2022).
- Le nombre moyen d'abonnés professionnels aux services d'information boursière de la MX a augmenté de 3 % entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 (20 883 abonnés professionnels aux services d'information boursière de la MX au premier semestre de 2023, contre 20 199 abonnés au premier semestre de 2022).

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
Rémunération et avantages	157,6	137,7 \$	19,9 \$	14 %
Systèmes d'information et de négociation	44,6	41,6	3,0	7 %
Frais de vente et charges générales et administratives	60,7	57,9	2,8	5 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	55,9	55,9	0,0	0 %
	318,8 \$	293,1 \$	25,7 \$	9 %

Les charges d'exploitation se sont établies à 318,8 millions de dollars au premier semestre de 2023, en hausse de 25,7 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles de 293,1 millions de dollars inscrites au premier semestre de 2022. L'augmentation des charges entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 tenait compte de charges d'environ 5,9 millions de dollars ayant trait à SigmaLogic (acquisition du contrôle le 16 février 2023 et dessaisissement le 21 avril 2023), à WSH (entreprise acquise le 9 novembre 2022) et à VettaFi (prise de participation en janvier 2023), dont une tranche d'environ 1,1 million de dollars se rapportait à l'amortissement d'immobilisations incorporelles de WSH et une tranche de 0,8 million de dollars se rapportait à des charges liées aux acquisitions et coûts connexes en lien avec SigmaLogic, WSH et VettaFi. Les charges sont également en hausse en raison des charges plus élevées attribuables à l'augmentation des effectifs et des coûts salariaux, des coûts des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés, des coûts d'exploitation au titre des TI, des charges liées aux produits, des frais de déplacement et de divertissement de même que des coûts de marketing.

Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par la baisse de 6,2 millions de dollars des charges liées à AST Canada et à Ventriks, dont une tranche d'environ 6,1 millions de dollars au titre des coûts d'intégration liés à AST Canada et une tranche de 0,1 million de dollars au titre des coûts d'acquisition et coûts connexes liés à Ventriks. Compte non tenu des charges susmentionnées pour SigmaLogic, WSH, AST Canada, Ventriks et VettaFi, les charges d'exploitation ont augmenté de 9 % au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022.

Rémunération et avantages

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	157,6 \$	137,7 \$	19,9 \$	14 %

- L'augmentation des coûts au titre de la *rémunération et des avantages* entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 rend compte d'une hausse d'environ 3,2 millions de dollars ayant trait à SigmaLogic et à WSH ainsi que d'une hausse de 2,0 millions de dollars au premier semestre de 2023, essentiellement par suite du reclassement des charges liées à BOX dans la catégorie *Rémunération et avantages* depuis la catégorie *Systèmes d'information et de négociation*. Les coûts liés aux effectifs et les coûts salariaux ont augmenté, y compris l'augmentation d'environ 5,6 millions de dollars des charges au titre des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés et l'augmentation des primes de rendement de 4,7 millions de dollars. Nous avons aussi engagé des coûts d'intégration de 1,2 million de dollars liés à AST Canada au premier semestre de 2022.
- Le Groupe TMX comptait 1 802 employés équivalents temps plein⁵⁹ au 30 juin 2023, contre 1 690 employés au 30 juin 2022, compte non tenu de BOX, par suite de l'accroissement de 7 % des effectifs qui a résulté des investissements consacrés à nos différents secteurs de croissance, y compris nos activités liées aux acquisitions. Le nombre d'employés au premier semestre de 2023 inclut environ 26 employés de WSH (acquise le 9 novembre 2023).

Systèmes d'information et de négociation

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	44,6 \$	41,6 \$	3,0 \$	7 %

- L'augmentation des charges au titre des *systèmes d'information et de négociation* au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022 a découlé de la hausse de 3,5 millions de dollars des honoraires des professionnels en TI et des coûts connexes liés aux logiciels, ainsi que des coûts plus élevés liés à l'ordinateur central et de la hausse de 0,3 million de dollars liée à SigmaLogic et à WSH. Ces augmentations ont été quelque peu contrebalancées par les baisses de 2,0 millions de dollars découlant principalement du reclassement des charges liées à BOX dans la catégorie *Rémunération et avantages* depuis la catégorie *Systèmes d'information et de négociation* ainsi que des coûts d'intégration liés à AST Canada de 0,5 million de dollars engagés au premier semestre de 2022.

Frais de vente et charges générales et administratives

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	60,7 \$	57,9 \$	2,8 \$	5 %

- Les *frais de vente et charges générales et administratives* ont augmenté de 2,8 millions de dollars au premier semestre de 2023 en regard du premier semestre de 2022, ce qui s'explique par la hausse d'environ 1,3 million de dollars des charges liées à SigmaLogic, à WSH et à VettaFi, ainsi que par la hausse des charges liées aux produits, des frais de déplacement et de divertissement, des frais de marketing et des coûts liés aux commandites. Ces augmentations ont été quelque peu compensées par la baisse des honoraires de consultation au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022. Nous avons aussi engagé des coûts d'intégration de 3,7 millions de dollars liés à AST Canada au premier semestre de 2022 et des coûts de 0,1 million de dollars liés à l'acquisition de Ventriks.

⁵⁹ Cette mesure normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel sous forme d'unités d'équivalent temps plein en fonction des heures réelles de travail rémunéré.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	55,9 \$	55,9 \$	0,0 \$	0 %

- Les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* sont demeurés stables au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022. Le premier semestre de 2023 tenait compte d'un montant d'environ 1,1 million de dollars lié à l'amortissement des immobilisations incorporelles de WSH, contré par la mise hors service d'anciens systèmes, et de coûts d'intégration d'environ 0,7 million de dollars liés à AST Canada engagés au premier semestre de 2022.
- Pour le premier semestre de 2023, les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* de 55,9 millions de dollars comprennent 30,2 millions de dollars, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (0,09 \$ par action de base et 0,08 \$ par action après dilution).
- Pour le premier semestre de 2022, les *amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles* de 55,9 millions de dollars comprennent 29,0 millions de dollars, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, se rapportant à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (0,08 \$ par action de base et après dilution).

Informations supplémentaires

Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation en dollars	Augmentation en pourcentage
	(0,9) \$	(0,4) \$	(0,5) \$	(125) %

- Au premier semestre de 2023, notre quote-part de la perte des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence a augmenté de 0,5 million de dollars. Pour le premier semestre de 2023, notre quote-part de la (perte) du bénéfice des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence englobe les résultats de VettaFi⁶⁰, de SigmaLogic⁶¹ et de Ventriks, alors que pour le premier semestre de 2022, elle englobait les résultats de CanDeal⁶², de SigmaLogic et de Ventriks.

Autres produits

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	1,3	177,9	(176,6) \$	(99) %

- Au premier semestre de 2023, nous avons comptabilisé un profit sans effet sur la trésorerie de 1,3 million de dollars résultant de la vente de la totalité de notre participation dans SigmaLogic à VettaFi en échange d'actions ordinaires additionnelles de VettaFi.

⁶⁰ Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence au 9 janvier 2023.

⁶¹ Consolidée le 16 février 2023 et ayant fait l'objet d'un dessaisissement le 21 avril 2023.

⁶² En date du 28 février 2022, TMX a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser CanDeal.

- Au premier semestre de 2022, nous avons comptabilisé un profit sans effet sur la trésorerie de 177,9 millions de dollars résultant de la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022).

Charges financières nettes

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	(Diminution) en dollars	(Diminution) en pourcentage
	16,5 \$	16,8 \$	(0,3) \$	(2) %

- La diminution des charges financières nettes entre le premier semestre de 2022 et le premier semestre de 2023 s'explique par la hausse de 8,3 millions de dollars des produits d'intérêts tirés de sommes investies attribuable à la hausse des taux d'intérêt et par un profit lié à la juste valeur de 1,1 million de dollars sur la contrepartie éventuelle qui rend compte de la réduction du passif au titre de la clause d'indexation sur le résultat repris dans le cadre de l'acquisition de WSH, facteurs quelque peu contrebalancés par l'augmentation de 4,8 millions de dollars des pertes de change qui découle principalement des coûts d'acquisition et coûts connexes engagés au premier semestre de 2023 et les charges d'intérêts plus élevées sur les emprunts.

Charge d'impôt sur le résultat et taux d'impôt effectif

Charge d'impôt sur le résultat (en millions de dollars)		Taux d'impôt effectif (en pourcentage)	
S1 2023	S1 2022	S1 2023	S1 2022
68,0 \$	60,3 \$	25 %	14 %

Le taux d'impôt effectif se serait établi à environ 27 %, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle, pour le premier semestre de 2023, ce qui représente une hausse de 1 % par rapport au premier semestre de 2022, en raison surtout de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés du Royaume-Uni, qui est passé de 19 % à 25 %, en date du 1^{er} avril 2023. Un taux d'impôt combiné de 23,5 % a été appliqué tout au long de l'année d'imposition, conformément aux dispositions applicables aux sociétés dont l'exercice se termine le 31 décembre.

Premier semestre de 2022

- Pour le premier semestre de 2022, la réévaluation de notre participation dans BOX à l'acquisition du contrôle des voix (à compter du 3 janvier 2022) a donné lieu à un profit non imposable.
- Pour le premier semestre de 2022, nous avons comptabilisé un actif d'impôt différé relativement à des pertes fiscales passées qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant pour VisoTech, ce qui a donné lieu à une baisse correspondante de 0,9 million de dollars de la charge d'impôt sur le résultat.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	(Diminution) en dollars
	16,1 \$	20,2	(4,1) \$

- La diminution du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022 s'explique surtout par la baisse du bénéfice net de BOX, qui découle de la baisse des produits et de la hausse des charges d'exploitation.

Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022	Augmentation en dollars
	4 092,0 \$	3 987,2 \$	104,8 \$

- Au 30 juin 2023, 278 656 820 actions ordinaires avaient été émises et étaient en circulation et 4 226 075 options étaient en cours aux termes du régime d'options sur actions.
- Au 24 juillet 2023, 278 664 835 actions ordinaires avaient été émises et étaient en circulation et 4 176 055 options étaient en cours aux termes du régime d'options sur actions.
- L'augmentation du *total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX* provient principalement de l'inclusion du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX de 186,3 millions de dollars et du produit touché à l'exercice d'options de 13,4 millions de dollars, minorés des versements de dividendes de 97,0 millions de dollars aux actionnaires du Groupe TMX. En outre, 622 090 de nos actions ordinaires ont été rachetées au premier semestre de 2023 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au coût de 16,8 millions de dollars.

Secteurs

Les sections qui suivent présentent les résultats sectoriels du Groupe TMX pour le premier semestre de 2023 comparativement au premier semestre de 2022.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'information financière adoptée au cours de l'exercice considéré.

Premier semestre de 2023

(en millions de dollars)	Formation de capital	Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	Négociation et compensation de dérivés	Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	Autres	Total
Produits provenant des clients externes	144,6 \$	118,1	135,3	207,3	—	605,3 \$
Produits intersectoriels	0,2	1,0	—	0,1	(1,3)	—
Total des produits	144,8	119,1	135,3	207,4	(1,3)	605,3
Bénéfice (perte) d'exploitation	60,3	53,8	75,6	131,5	(34,7)	286,5

Premier semestre de 2022

(en millions de dollars)	Formation de capital	Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe	Négociation et compensation de dérivés	Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	Autres	Total
Produits provenant des clients externes	137,2 \$	120,9 \$	135,7 \$	178,6 \$	— \$	572,4 \$
Produits intersectoriels	0,1	1,0	—	0,2	(1,3)	—
Total des produits	137,3	121,9	135,7	178,8	(1,3)	572,4
Bénéfice (perte) d'exploitation	56,1	60,7	80,6	116,0	(34,1)	279,3

Bénéfice (perte) d'exploitation

L'augmentation du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Formation de capital* rend compte principalement de la hausse des produits d'intérêts nets provenant de Compagnie Trust TSX, quelque peu contrebalancée par la baisse des produits provenant des *droits d'inscription initiale*, ce qui reflète la baisse des produits à la TSX et à la TSXV, ainsi que le recul des *droits d'inscription additionnelle* attribuable à la baisse du nombre de financements et du montant total des capitaux réunis dans le cadre de financements à la TSX et à la diminution du montant total des capitaux réunis malgré une augmentation du nombre de financements à la TSXV. De plus, les charges d'exploitation ont été plus élevées au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022.

La baisse du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Négociation et compensation de titres de participation et de titres à revenu fixe* au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022 résulte de l'augmentation des charges d'exploitation et de la diminution des produits découlant de la baisse du volume de négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe, facteurs contrebalancés en partie par la progression des produits générés par la CDS.

La diminution du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Négociation et compensation de dérivés* s'explique essentiellement par la hausse des charges d'exploitation et la baisse de 7,3 millions de dollars des produits tirés de BOX au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022, ce qui a été quelque peu contrebalancé par la progression des produits générés par la MX et la CDCC. Les produits générés par la MX et la CDCC au premier semestre de 2023 reflètent la hausse des volumes de négociation ainsi que l'incidence des modifications de prix qui sont entrées en vigueur en janvier 2023, quelque peu contrebalancées par la composition défavorable du portefeuille de produits et de clients.

La hausse du *bénéfice d'exploitation* dégagé par le secteur *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse* s'explique par les produits plus élevés provenant de Trayport et de TMX Datalinx, y compris les services de colocalisation. Au premier semestre de 2023, les produits provenant de TMX Datalinx tenaient compte de produits tirés de WSH de 3,4 millions de dollars (entreprise acquise le 9 novembre 2022) et de produits tirés de SigmaLogic de 0,2 million de dollars (acquisition du contrôle le 16 février 2023 et dessaisissement le 21 avril 2023). Par ailleurs, l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien ainsi que l'incidence des modifications de prix pour Trayport et TMX Datalinx ont eu une incidence positive. Les augmentations ont été en partie neutralisées par l'augmentation des charges d'exploitation au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022.

Les produits du secteur *Autres* comprennent les produits intersectoriels ainsi que les coûts du siège social et d'autres coûts liés à des initiatives, qui ne sont pas ventilés entre les secteurs d'exploitation. Les coûts et les charges liés à l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises, de même que certains ajustements de consolidation et d'élimination, sont également présentés dans le secteur *Autres*. La *perte d'exploitation* du secteur *Autres* a augmenté au premier semestre de 2023 par rapport au premier semestre de 2022, ce qui reflète principalement l'amortissement plus élevé des immobilisations incorporelles acquises de WSH au premier semestre de 2023.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du deuxième trimestre de 2022

(en millions de dollars)	T2 2023	T2 2022	Augmentation (diminution) de la trésorerie en dollars
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	172,7 \$	152,0 \$	20,7 \$
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(119,4)	(117,2)	(2,2)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(17,0)	10,7	(27,7)

- Au cours du deuxième trimestre de 2023, les *entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation* ont augmenté en regard de celles du deuxième trimestre de 2022, par suite de la hausse du bénéfice d'exploitation (exclusion faite des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles) et de la hausse de la trésorerie se rapportant aux fournisseurs et autres créditeurs et aux impôts payés. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par une diminution de la trésorerie se rapportant aux clients et autres débiteurs et aux charges payées d'avance, ainsi qu'aux autres actifs et passifs.
- Au deuxième trimestre de 2023, les *sorties de trésorerie liées aux activités de financement* ont été supérieures à celles du deuxième trimestre de 2022. Cette diminution de la trésorerie s'explique en grande partie par une augmentation de 50,3 millions de dollars des remboursements nets de papier commercial, une diminution liée aux prélèvements nets sur les facilités de crédit et de trésorerie de 6,3 millions de dollars, une diminution du produit de l'exercice d'options sur actions de 3,7 millions de dollars et une augmentation des dividendes versés aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de 2,2 millions de dollars. Ces baisses ont été en grande partie compensées par une diminution des rachats d'actions dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 57,2 millions de dollars et par une diminution de 3,4 millions de dollars des intérêts versés.
- Au deuxième trimestre de 2023, les *sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement* se sont élevées à 17,0 millions de dollars, contre des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 10,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation des achats nets de titres négociables au deuxième trimestre de 2023, comparativement à des ventes nettes au deuxième trimestre de 2022. Cette diminution de la trésorerie a été en partie contrebalancée par une augmentation des intérêts reçus au deuxième trimestre de 2023.

Comparaison du premier semestre de 2023 et du premier semestre de 2022

(en millions de dollars)	S1 2023	S1 2022	Augmentation (diminution) de la trésorerie en dollars
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	269,3 \$	230,7 \$	38,6 \$
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(20,9)	(178,3)	157,4
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(267,8)	39,8	(307,6)

- Au cours du premier semestre de 2023, les *entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation* ont augmenté en regard de celles du premier semestre de 2022, par suite de la hausse du bénéfice d'exploitation (exclusion faite des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles) et de la hausse de la trésorerie se rapportant aux fournisseurs et autres créditeurs et aux impôts payés. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par une diminution de la trésorerie se rapportant aux clients et autres débiteurs et aux charges payées d'avance, ainsi qu'aux autres actifs et passifs.
- Au premier semestre de 2023, les *sorties de trésorerie liées aux activités de financement* ont diminué par rapport au premier semestre de 2022. Cette hausse de la trésorerie s'explique en grande partie par une augmentation nette de 149,4 millions de dollars de la trésorerie provenant de l'émission de papier commercial et une diminution des rachats d'actions dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 56,9 millions de dollars. Ces augmentations de la trésorerie ont été partiellement contrebalancées par une diminution de la trésorerie liée aux prélèvements nets sur les facilités de crédit et de trésorerie de 26,1 millions de dollars, une augmentation des dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle de 7,8 millions de dollars et des dividendes versés aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de 4,3 millions de dollars, une hausse des intérêts payés de 5,8 millions de dollars attribuable au calendrier des versements d'intérêts ainsi qu'une diminution du produit de l'exercice d'options sur actions de 5,9 millions de dollars.
- Au premier semestre de 2023, les *sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement* se sont élevées à 267,8 millions de dollars, contre des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 39,8 millions de dollars au premier semestre de 2022, ce qui s'explique en grande partie par une diminution de la trésorerie liée au placement de 234,0 millions de dollars dans VettaFi ainsi que par une baisse d'environ 80,0 millions de dollars se rapportant à l'acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise. Cette baisse de la trésorerie a été en partie contrebalancée par une augmentation des intérêts reçus au premier semestre de 2023.

Sommaire de la situation de trésorerie et autres questions⁶³

Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022	Augmentation (diminution) en dollars
Trésorerie et équivalents de trésorerie	355,1 \$	375,7 \$	(20,6) \$
Titres négociables	118,3 \$	117,4 \$	0,9 \$
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	473,4 \$	493,1 \$	(19,7) \$

Au 30 juin 2023, nous avons de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres négociables d'une valeur de 473,4 millions de dollars. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables ont diminué en raison principalement des sorties de trésorerie liées à l'acquisition de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 239,8 millions de dollars, des sorties de trésorerie consacrées au versement de dividendes de 97,0 millions de dollars à nos actionnaires, des sorties de trésorerie consacrées au versement de dividendes de 33,3 millions de dollars aux participations ne donnant pas le contrôle, des entrées de locaux, de matériel et d'immobilisations incorporelles de 30,1 millions de dollars, des rachats d'actions dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités s'élevant à 16,8 millions de dollars et des intérêts versés, déduction faite des intérêts reçus, de 16,2 millions de dollars. Ces baisses ont été neutralisées en partie par les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 269,3 millions de dollars, les augmentations nettes de 149,4 millions de dollars de la trésorerie provenant de l'émission de papier commercial et le produit de l'exercice d'options sur actions de 13,4 millions de dollars.

Compte tenu de nos activités et de notre modèle d'exploitation actuels, nous estimons disposer de suffisamment de liquidités et d'accès à du financement pour exercer nos activités, faire des paiements d'intérêts, ainsi que satisfaire aux clauses restrictives de nos actes de fiducie régissant les obligations non garanties et aux clauses restrictives financières régissant notre convention de crédit et de notre programme de papier commercial (se reporter à la rubrique **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Obligations non garanties et facilités de crédit et de trésorerie**), de même que satisfaire aux obligations de maintien du capital qui nous sont imposées par les organismes de réglementation.

La modernisation de nos plateformes de compensation occasionnera également des sorties de trésorerie (se reporter à la rubrique **INITIATIVES ET RÉALISATIONS – Mise à jour sur la modernisation de la plateforme de Compensation CDS**).

Notre capacité d'obtenir du financement dans l'avenir dépendra de la liquidité et de la situation des marchés des capitaux, y compris le marché du crédit, ainsi que de notre situation financière à ce moment, des clauses restrictives de la convention de crédit et des actes de fiducie régissant les obligations non garanties, de même que des obligations de maintien du capital imposées par les organismes de réglementation. Au 30 juin 2023, du papier commercial de 149,4 millions de dollars était en cours.

⁶³ La rubrique *Sommaire de la situation de trésorerie et autres questions* contient certains énoncés prospectifs. Voir l'exposé des risques et incertitudes que comportent ces énoncés sous la rubrique *Mise en garde concernant l'information prospective*.

Total des actifs

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022	Augmentation en dollars
	57 200,3 \$	55 983,1 \$	1 217,2 \$

- Notre bilan consolidé au 30 juin 2023 englobe des *soldes des adhérents et des membres compensateurs* relatifs à nos activités de compensation. Ces soldes ont des montants égaux qui sont compris dans le *total des passifs*. L'augmentation de 1 217,2 millions de dollars du *total des actifs* depuis le 31 décembre 2022 résulte de la hausse des montants reçus pour des opérations de mise en pension et des soldes de garanties à la CDCC, en partie contrebalancée par les soldes de garanties moins élevés à la CDS au 30 juin 2023.

Obligations non garanties et facilités de crédit et de trésorerie

Obligations non garanties

Au 30 juin 2023, les obligations non garanties suivantes du Groupe TMX étaient en cours :

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022	Augmentation en dollars
Obligations non garanties de série B – courant	250,0 \$	249,9 \$	0,1 \$
Obligations non garanties de série D – non courant	299,6 \$	299,5 \$	0,1 \$
Obligations non garanties de série E – non courant	199,4 \$	199,4 \$	0,0 \$
Obligations non garanties de série F – non courant	249,0 \$	248,9 \$	0,1 \$
	998,0 \$	997,7 \$	0,3 \$

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les obligations non garanties, il y a lieu de consulter la section **Obligations non garanties** de la rubrique **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL** de notre rapport de gestion annuel de 2022.

Facilités de crédit du Groupe TMX

La facilité de crédit de Groupe TMX limitée continue de sécuriser entièrement le programme de papier commercial et elle peut également servir à satisfaire les besoins généraux de l'entreprise. Le montant disponible aux termes de la facilité de crédit de Groupe TMX limitée au 30 juin 2023 est d'au plus 400,0 millions de dollars, duquel est retranché le montant global, à tout moment, i) du papier commercial en circulation et ii) des billets intersociétés en cours à payer à Compensation CDS, à la CDCC, à Shorcan Brokers Limited et à CDS limitée.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos facilités de crédit, il y a lieu de consulter la section **Facilités de crédit** de la rubrique **LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL** de notre rapport de gestion annuel de 2022.

Au 30 juin 2023, toutes les clauses restrictives relatives à la convention visant la facilité de crédit du Groupe TMX étaient respectées.

Autres facilités de crédit et de trésorerie

La CDCC maintient une facilité non engagée de pension sur titres de 33 312,0 millions de dollars (33 312,0 millions de dollars au 31 décembre 2022) afin de disposer de liquidités à la fin de la journée si elle n'est pas en mesure de remettre les facilités de trésorerie d'un jour à zéro. Le 24 février 2023, la CDCC a prorogé cette facilité au 23 février 2024.

La CDCC maintient une facilité de trésorerie de soutien renouvelable consortiale de 100,0 millions de dollars (100,0 millions de dollars au 31 décembre 2022) afin de disposer de liquidités à la fin de la journée si elle n'est pas en mesure de remettre les facilités de trésorerie d'un jour à zéro. Les avances prélevées à même la facilité sont garanties par des titres que la CDCC a reçus ou qui lui ont été donnés en nantissement. Le taux d'emprunt sur cette facilité correspond au taux préférentiel, minoré de 1,75 %. Le 24 février 2023, cette facilité a été prorogée au 23 février 2024.

Au 30 juin 2023, la CDCC avait prélevé un montant de 5,5 millions de dollars en vue de faciliter un règlement de pension sur titres en défaut. Le montant était entièrement compensé par les titres liquides inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie et il a été entièrement remboursé après la date de clôture.

Compensation CDS maintient une facilité de trésorerie de soutien garantie de 1,5 milliard de dollars américains (en hausse par rapport à 720,0 millions de dollars américains, avec prise d'effet le 27 septembre 2022), ou l'équivalent en dollars canadiens, qui lui permet de prélever des fonds en dollars américains ou canadiens. Le 21 mars 2023, Compensation CDS a reporté la date d'échéance de la facilité au 19 mars 2024.

Compensation CDS dispose également d'une facilité de trésorerie de soutien garantie de 2,0 milliards de dollars, ou l'équivalent en dollars américains, sur laquelle des prélèvements peuvent être effectués en dollars canadiens ou américains. Le 21 mars 2023, Compensation CDS a prorogé la date d'échéance de la facilité au 19 mars 2024.

En mars 2023, la CDS a lancé le Programme de pension sur titres afin de réduire le risque non garanti lié aux banques commerciales découlant de l'utilisation de dépôts de garantie en trésorerie pour nos adhérents du Service de liaison avec New York⁶⁴. Ce programme atténue le risque éventuel de pertes ne découlant pas d'un défaut au moyen de l'échange à très court terme de liquidités en dollars américains contre des titres du Trésor américain et permet de diversifier les options d'investissement en garantie pour nos adhérents.

GESTION DU CAPITAL

Nos principaux objectifs de gestion du capital et nos obligations de maintien de capital sont décrits dans notre rapport de gestion annuel de 2022.

Au 30 juin 2023, nous respectons chacune des obligations en matière de maintien de capital imposées de l'extérieur. Se reporter aux rubriques **Facilités de crédit**, **Autres facilités de crédit et de trésorerie** et **GESTION DU CAPITAL** de notre rapport de gestion annuel de 2022 pour obtenir une description des clauses restrictives financières qui nous sont imposées.

⁶⁴ Le Service de liaison avec New York est offert aux adhérents de la CDS pour prendre en charge le traitement des opérations transfrontalières entre le Canada et les États-Unis. Veuillez consulter le site Web de la CDS pour obtenir de plus amples renseignements.

INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action – non audité)	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021
Formation de capital	81,1 \$	63,5 \$	61,5 \$	62,6 \$	73,4 \$	63,9 \$	67,2 \$	60,2 \$
Négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe	27,4	32,2	28,3	28,2	31,5	34,7	29,5	25,9
Titres de participation et titres à revenu fixe – compensation, règlement, dépôt et autres services (CDS)	29,2	29,3	28,8	25,8	27,3	27,4	28,6	26,0
Négociation et compensation de dérivés	63,8	71,5	63,4	62,1	64,1	71,5	38,2	32,8
Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse	104,7	102,6	93,7	88,1	88,8	89,9	89,1	85,9
Autres	—	—	0,1	—	—	—	—	—
Produits	306,2	299,1	275,7	266,8	285,1	287,4	252,7	230,8
Charges d'exploitation	159,4	159,4	154,8	144,2	147,8	145,3	136,2	121,9
Bénéfice d'exploitation	146,8	139,7	120,9	122,6	137,3	142,1	116,5	108,9
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX	97,3	89,0	102,2	81,0	92,1	267,4	87,9	76,9
Résultat par action ⁶⁵								
De base	0,35	0,32	0,37	0,29	0,33	0,96	0,31	0,27
Dilué	0,35	0,32	0,37	0,29	0,33	0,95	0,31	0,27

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 et du premier trimestre de 2023

- Les produits se sont élevés à 306,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, soit une hausse de 7,1 millions de dollars ou de 2 % par rapport à ceux de 299,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023 qui rend compte de l'augmentation des produits tirés des secteurs *Formation de capital* et *Solutions globales, perspectives et stratégies d'analyse*. L'augmentation des produits du premier trimestre de 2023 au deuxième trimestre de 2023 tient compte de produits de 0,1 million de dollars liés à WSH, contrebalancée par une diminution de 0,2 million de dollars des produits liés à SigmaLogic (acquisition du contrôle le 16 février 2023 et dessaisissement le 21 avril 2023). Les produits, compte non tenu de WSH et de SigmaLogic, ont augmenté de 2 % au deuxième trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2023.
- Les charges d'exploitation du deuxième trimestre de 2023 se sont élevées à 159,4 millions de dollars, stables par rapport à celles du premier trimestre de 2023, ce qui rend compte de la hausse d'environ 2,6 millions de dollars des coûts des régimes incitatifs liés au rendement destinés aux employés, des jetons de présence, des coûts d'exploitation liés aux TI, des frais de marketing et des coûts liés aux commandites. Ces facteurs ont été contrebalancés par la diminution de 0,5 million de dollars des coûts liés aux acquisitions au deuxième trimestre de 2023, la baisse des salaires et des charges sociales d'environ 1,6 million de dollars et un montant de 2,2 millions de dollars se rapportant à une radiation non récurrente de créances au premier trimestre de 2023.
- Le *bénéfice d'exploitation* a augmenté au deuxième trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2023 en raison de la hausse des produits, tandis que les charges sont demeurées stables.

⁶⁵ Le résultat par action des trimestres précédents a été ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions.

- Le *bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX* au deuxième trimestre de 2023 s'est élevé à 97,3 millions de dollars, soit 0,35 \$ par action ordinaire de base et après dilution, comparativement à 89,0 millions de dollars, soit 0,32 \$ par action ordinaire de base et après dilution au premier trimestre de 2023. L'augmentation du *bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX* et du bénéfice par action est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation et à la diminution des charges financières, en partie contrebalancées par la charge d'impôt sur le résultat plus élevée au deuxième trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2023.

Comparaison du premier trimestre de 2023 et du quatrième trimestre de 2022

- Les produits se sont élevés à 299,1 millions de dollars au premier trimestre de 2023, soit une hausse de 23,4 millions de dollars ou de 8 % par rapport aux 275,7 millions de dollars du quatrième trimestre de 2022, attribuable à des augmentations *des produits tirés de tous les secteurs d'exploitation*. L'augmentation des produits du quatrième trimestre de 2022 au premier trimestre de 2023 rend compte de produits de 0,7 million de dollars liés à WSH (entreprise acquise le 9 novembre 2022) et de produits de 0,2 million de dollars liés à SigmaLogic (acquisition du contrôle le 16 février 2023). Les produits, compte non tenu de WSH et de SigmaLogic, ont augmenté de 8 % au premier trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022.
- Les charges d'exploitation du premier trimestre de 2023 se sont élevées à 159,4 millions de dollars, en hausse de 4,6 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles de 154,8 millions de dollars du quatrième trimestre de 2022. L'augmentation des charges au premier trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022 s'explique surtout par la hausse des effectifs et des coûts salariaux et des coûts des régimes incitatifs à court terme destinés aux employés d'environ 8,9 millions de dollars, ainsi que par la hausse des charges liées à SigmaLogic, à WSH et à VettaFi d'environ 1,1 million de dollars. Les charges liées aux produits, les dons de bienfaisance et les frais de dépôt auprès des organismes de réglementation ont également augmenté. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des coûts d'exploitation au titre des TI, des frais juridiques et des frais de déplacement et de divertissement. En outre, nous avons engagé des coûts d'intégration de 4,0 millions de dollars se rapportant à AST Canada au quatrième trimestre de 2022. Compte non tenu des charges liées à SigmaLogic, à WSH, à AST Canada et à VettaFi, les charges d'exploitation ont augmenté de 5 % au premier trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022.
- Le *bénéfice d'exploitation* (compte tenu de la totalité du bénéfice d'exploitation de BOX (consolidée à compter du 3 janvier 2022) dont 52,1 % se rapportent aux participations ne donnant pas le contrôle) a augmenté au premier trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022 en raison de la hausse des produits, partiellement contrebalancée par la hausse des charges.
- Le *bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX* au premier trimestre de 2023 s'est élevé à 89,0 millions de dollars, soit 1,60 \$ par action ordinaire de base et 1,59 \$ par action ordinaire après dilution, comparativement à 102,2 millions de dollars, soit 1,84 \$ par action ordinaire de base et 1,83 \$ par action ordinaire après dilution au quatrième trimestre de 2022. La diminution du *bénéfice net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres du Groupe TMX* et du bénéfice par action est principalement attribuable à la diminution de la charge d'impôt sur le résultat de 22,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022 découlant surtout du renversement d'une provision pour impôt de l'exercice précédent, ainsi qu'aux coûts de financement plus élevés au premier trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sept trimestres précédents, il y a lieu de consulter la rubrique *Principales informations financières annuelles et trimestrielles de notre rapport de gestion annuel de 2022*.

Comptabilité et contrôles

Modifications de méthodes comptables

Les modifications qui suivent sont entrées en vigueur pour le Groupe TMX le 1^{er} janvier 2023.

- Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et énoncé de pratiques en IFRS 2);
- Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*);
- Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*).

L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers intermédiaires.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») apportée au cours du trimestre clos le 30 juin 2023 n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre CIIF.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion du Groupe TMX renferme de l'« information prospective » (au sens attribué à ce terme dans la législation en valeurs mobilières canadienne applicable) qui est fondée sur des attentes, des hypothèses, des estimations, des prévisions et d'autres facteurs que la direction estime pertinents en date du présent rapport de gestion. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes et d'expressions de nature prospective comme « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « planifier », « viser », « estimer », « avoir l'intention de », ou « croire », ou des variantes de ces termes et expressions ou leur forme négative ou des déclarations selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « pourront », ou non, être prises, survenir ou se matérialiser. En raison de sa nature, l'information prospective exige que nous formulions des hypothèses et est exposée à des risques et à des incertitudes d'importance en raison desquels nos attentes, nos conclusions et nos hypothèses pourraient se révéler inexactes.

L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion comprend notamment nos objectifs à long terme concernant le TCAC des produits et le TCAC du résultat ajusté par action; notre cible à l'égard du ratio de distribution des dividendes; notre cible à l'égard du ratio dette-BAIIA ajusté; nos objectifs concernant la croissance des produits récurrents, des produits à l'extérieur du Canada et du pourcentage des produits de SGPSA par rapport au total des produits du Groupe TMX; la modernisation des plateformes de compensation, notamment les dépenses en trésorerie prévues relativement à la modernisation de nos plateformes de compensation et le calendrier de mise en œuvre du projet de modernisation; d'autres énoncés portant sur les réductions de coûts; l'incidence de la capitalisation boursière globale des émetteurs inscrits à la TSX et à la TSXV (de 2021 à 2022); les changements futurs au taux d'impôt prévu par la loi du Groupe TMX anticipé pour 2023; d'autres facteurs relatifs aux bourses de valeurs, aux bourses de dérivés et aux chambres de compensation ainsi qu'à l'entreprise, aux objectifs et priorités stratégiques, à la conjoncture du marché, aux tarifs, aux projets de nature technologique et à d'autres initiatives commerciales, y compris le calendrier de leur mise en œuvre, aux avantages et synergies prévus découlant d'AST Canada, y compris l'incidence attendue sur le résultat et le résultat ajusté par action du Groupe TMX et le calendrier de ceux-ci; ainsi que les résultats financiers ou la situation financière, les activités et les perspectives du Groupe TMX qui comportent des risques et des incertitudes d'importance.

Ces risques incluent notamment la concurrence d'autres bourses ou marchés, y compris les systèmes de négociation parallèles et les nouvelles technologies et les autres sources de financement, à l'échelle nationale ou internationale; la dépendance à l'égard de l'économie canadienne; les répercussions défavorables sur nos résultats de la conjoncture ou de l'incertitude entourant l'économie mondiale (y compris la COVID-19, la hausse des taux d'intérêt, la forte inflation et les contraintes des chaînes d'approvisionnement), notamment les modifications aux cycles commerciaux qui ont une incidence sur notre secteur; l'incapacité de recruter et de maintenir en poste du personnel qualifié; des facteurs géopolitiques et autres qui pourraient entraîner une interruption des activités (y compris la COVID-19); la dépendance à l'égard de la technologie de l'information; des retards importants dans le projet de modernisation des services de postnégociation découlant de la mise en œuvre par le secteur du règlement T+1 ou pour d'autres raisons, ce qui pourrait entraîner une augmentation des coûts de mise en œuvre et avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation; la vulnérabilité de nos réseaux et des fournisseurs de services tiers à l'égard des risques de sécurité, notamment des cyberattaques; l'incapacité de formuler ou de mettre en œuvre adéquatement nos stratégies; les contraintes imposées par la réglementation; les contraintes imposées en raison de notre niveau d'endettement; les risques liés aux litiges ou à d'autres procédures; la dépendance envers une clientèle suffisante; l'incapacité d'élaborer, de commercialiser ou de faire accepter de nouveaux produits; l'incapacité de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises de manière à atteindre les objectifs économiques prévus, y compris AST Canada, ou de nous dessaisir d'activités moins rentables de manière efficace; le risque de change; l'incidence défavorable de nouvelles activités commerciales; les incidences défavorables de dessaisissements d'activités; l'incapacité de répondre à nos besoins de trésorerie en raison de notre structure de société de portefeuille et des restrictions applicables au versement de dividendes intra-groupe; la dépendance envers des fournisseurs tiers de produits et de services; la dépendance des activités de négociation à l'égard d'un petit nombre de clients; les risques liés à nos activités de compensation; les défis de l'expansion internationale; les restrictions sur la propriété d'actions ordinaires du Groupe TMX; notre incapacité de protéger notre propriété intellectuelle; les répercussions défavorables d'un événement de marché systémique sur certaines de nos activités; les risques liés au crédit des clients; le fait que les structures de coûts sont largement fixes; l'incapacité de réaliser des réductions de coûts selon les montants ou le calendrier prévus; la dépendance à l'égard du niveau d'activité boursière qui échappe à notre volonté; les contraintes réglementaires qui s'appliquent aux activités du Groupe TMX et de ses filiales réglementées, les coûts relatifs aux services de compensation et de dépôt, les volumes de négociation (qui pourraient

être supérieurs ou inférieurs aux prévisions) et l'incidence connexe sur les produits; les niveaux futurs des produits, qui pourraient être moins importants que prévu, ou des coûts, qui pourraient être plus importants que prévu.

L'information prospective est fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui peuvent se révéler inexactes, notamment les hypothèses relatives à la capacité du Groupe TMX de soutenir la concurrence de marchés boursiers mondiaux et régionaux et d'autres bourses; la conjoncture économique et commerciale en général; les cours de change (notamment les estimations des cours de change entre le dollar canadien et le dollar américain ou la livre sterling); les prix des marchandises; le niveau des opérations et de l'activité sur les marchés et particulièrement le niveau des opérations sur les principaux produits du Groupe TMX; les activités d'expansion, de marketing et de vente; la disponibilité continue de financement à des conditions acceptables pour des initiatives futures; les changements aux taux d'intérêt et le moment de ces changements, notamment, pouvant influencer positivement ou négativement sur l'apport d'AST Canada au résultat ajusté par action; le montant et le moment des synergies des produits et des coûts relatifs aux technologies découlant de l'acquisition d'AST Canada; les niveaux de productivité du Groupe TMX, de même que ceux de ses concurrents; la concurrence sur le marché; les activités de recherche et de développement; la capacité de lancer avec succès de nouveaux produits et services et leur acceptation par les clients; le lancement réussi de diverses ressources et capacités technologiques; l'incidence de divers règlements sur le Groupe TMX et ses clients; le maintien de bonnes relations entre le Groupe TMX et son personnel; et la durée de toute interruption de travail, panne du matériel ou autre interruption importante des activités à l'un de ses établissements, à l'exception des interruptions pour entretien et autres interruptions similaires prévues.

Hypothèses relatives aux objectifs financiers à long terme

Outre les hypothèses énoncées ci-dessus, l'information prospective se rapportant aux objectifs à long terme de TCAC des produits et aux objectifs à long terme de TCAC du résultat ajusté par action est fondée sur des hypothèses, notamment :

- le succès obtenu par le Groupe TMX dans la réalisation d'initiatives de croissance et l'atteinte d'objectifs commerciaux;
- la poursuite des investissements dans des entreprises de croissance et dans des initiatives de transformation, dont des technologies et systèmes de la prochaine génération;
- l'absence de variations importantes de notre taux d'impôt effectif et du nombre de nos actions en circulation;
- la croissance des produits récurrents interne et externe;
- des niveaux modérés de volatilité au sein des marchés à long terme;
- des niveaux d'inscriptions, de négociation et de compensation conformes à l'activité historique;
- une croissance économique conforme à l'activité historique;
- l'absence de modifications importantes dans la réglementation;
- la poursuite de la gestion disciplinée des charges dans l'ensemble de nos activités;
- la révision continue des priorités d'investissement en faveur de solutions d'entreprise et de nouvelles capacités;
- la génération de flux de trésorerie disponibles conformes aux montants annualisés historiques;
- une incidence limitée de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt et des contraintes des chaînes d'approvisionnement sur nos plans de croissance des activités à long terme, y compris sur la capacité de nos émetteurs inscrits de mobiliser des capitaux.

Bien que nous estimions que des événements ou des faits subséquents pourraient nous amener à modifier notre point de vue, nous n'avons nullement l'intention de mettre à jour la présente information prospective, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne nous y oblige. Il ne faut pas se fier à la présente information prospective comme s'il s'agissait de notre avis à une date postérieure à celle du présent rapport de gestion. Nous avons tenté de répertorier les facteurs importants susceptibles de faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats réels de ceux qui sont actuellement présentés dans l'information prospective. Toutefois, il peut exister d'autres facteurs pouvant faire différer sensiblement les mesures, événements ou résultats de ceux qui sont actuellement prévus, estimés ou attendus. Rien ne garantit que l'information prospective se révélera exacte, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier outre mesure à l'information prospective. La liste des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur nous ne se veut pas exhaustive. Une description des facteurs susmentionnés est présentée à la rubrique **Gestion des risques d'entreprise** de notre rapport de gestion annuel de 2022, lequel est intégré par renvoi au présent rapport de gestion.